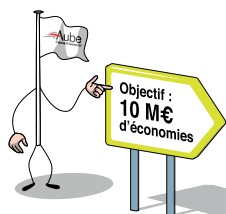


l'aube nouvelle

Le journal du Conseil général
n° 73 - AUTOMNE 2010

Aube
Conseil Général



PLAN DE SAUVEGARDE
Préserver le développement de l'Aube
page 2



BOÎTES MÉDICINALES
Dans la boutique aux drogues
page 16

IL ÉTAIT UNE FOIS...
Étonnants contes et légendes du terroir
page 20



DOSSIER p. 11

**Le laboratoire
départemental**



Sommaire

7

100% aubois

Des hommes, des actions, des initiatives au fil des pages 7 à 10.

11

dossier

Le laboratoire départemental

d'analyses vétérinaires et alimentaires au service du "bien produire" et du "bien manger" dans l'Aube.

16

en images

Dans la boutique aux drogues

Visite guidée de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, à Troyes.

18

découverte

L'e-archivage

Comment conserver dans la durée photos numériques ou documents administratifs.

20

histoire

Il était une fois...

Contes et légendes du terroir, où l'on découvre les méfaits du voirloup.

22

pratique

Revue de chantiers...

23

paroles d'élus

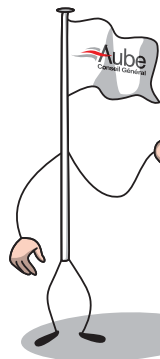
Tribune libre des conseillers généraux.

24

loisirs

Livres, expos, sorties...

Le Conseil général de l'



Pris en tenaille entre l'explosion des dépenses obligatoires et la stagnation des recettes, le Conseil général de l'Aube a pris une première série de mesures pour économiser sur tous les fronts.

Objectif : préserver le développement de l'Aube, l'aide aux communes et associations ainsi que le service aux habitants. Illustrations : M. Picotto.

« La gratuité n'existe pas »



Didier Guy

PHILIPPE ADNOT, sénateur, président du Conseil général de l'Aube

Depuis que le Conseil général a lancé son plan de sauvegarde, des marques d'incompréhension, voire de protestation, nous parviennent.

C'est normal. Quand on est habitué à bénéficier d'un service gratuit, on n'imagine pas qu'ailleurs, il peut être payant. Et on ne cherche pas à savoir qui finance. Pourtant, il n'y a pas de miracle. Dès qu'un service est assuré par une entreprise privée ou par une collectivité, il a un coût. On oublie que c'est soi-même ou son voisin qui finit par payer à travers l'impôt.

Prenons les transports scolaires. Personne ne s'est jamais soucié de qui finançait. Jamais personne n'a salué la gratuité que nous avons instaurée et maintenue depuis vingt ans – contrairement à la majorité des autres départements. Pourtant, il a fallu financer les augmentations : carburant, nouvelles normes de sécurité, rémunération des temps de garde... En cinq ans, les transports scolaires ont augmenté de 26%. Si nous avons assuré ce service gratuit, c'était par volonté politique.

C'était aussi que nous en avions les moyens. Tous les ans, nos recettes fiscales évoluaient au moins de la valeur de l'inflation, ainsi qu'en masse. Or, ce n'est plus le cas.

Prenons l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

Lorsque le Gouvernement de l'époque, socialiste, l'a mise en place, il l'a confiée aux départements sans prévoir de financement. Nous avons dû augmenter de 8% les impôts locaux pour équilibrer les comptes. Désormais, cela n'est plus possible. La seule recette fiscale sur laquelle nous pouvons agir est le foncier bâti. À moins d'augmenter massivement cette taxe, nous ne pouvons plus suivre l'évolution des dépenses.

Soyons clairs. Je me suis opposé à ces textes qui nous asphyxient et nous conduisent à reporter, sur les usagers, des charges que nous ne pouvons plus assumer.

C'est dans le social que le problème est le plus criant. La différence entre la dépense et les crédits transférés par l'État s'est accrue de 12 millions d'euros ces deux dernières années. D'où notre plan de sauvegarde.

Je milite pour que ce soit la solidarité nationale qui prenne en charge la dépendance des personnes âgées, le handicap et le RSA.

Devant le *statu quo* actuel, nous sommes contraints de prendre des mesures. Je demande à tous les Aubois de nous comprendre en vertu de trois principes :

- **Responsabilité** : ne pas demander un service qu'on n'utilise pas et qui a un coût pour tous.
- **Clairvoyance** : la gratuité n'existe pas. Ce qui n'est pas payé par les uns est payé par les autres.
- **Solidarité** : en diminuant les subventions aux communes, en préservant un service de transport scolaire quasi gratuit, le Conseil général veut garder sa capacité à être solidaire. Si nous n'y arrivons pas, il faudra aider moins, et faire payer plus.

À chacun d'apprécier.

Aube lance son plan de sauvegarde

Si aujourd'hui rien n'est fait, en 2012, on ne pourra plus investir, ni accompagner aucune collectivité dans aucun domaine», a résumé le président Philippe Adnot, alors que le Conseil général débattait de son plan de sauvegarde, voté le 9 juillet. Comme l'ensemble des départements de France, l'Aube est au bord de l'asphyxie. Les dépenses sociales obligatoires explosent. L'État gèle les fonds assignés aux départements pour ces dépenses. Dans le même temps, il réforme la fiscalité directe, privant les départements de la possibilité de lever l'impôt pour ajuster leur budget et faire face aux augmentations.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Selon l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas), la charge nette d'action sociale des départements a doublé en dix ans. Dans l'Aube, cette charge nette s'élevait à 86 millions d'euros (M€) en 2009, contre 47 M€ en 2001. Et la situation n'est pas près de s'améliorer. La croissance des dépenses d'action sociale devrait se poursuivre au même rythme pendant les trois prochaines années, estime l'Odas, en raison « de la progression de la précarité qui entraîne l'accroissement des demandes d'allocations, de prestations et de mesures d'accompagnement ». Parmi ces dépenses, flambent particulièrement la prise en charge de la dépendance des personnes âgées (APA), l'aide aux handicapés (PCH) et le revenu de solidarité active (RSA) versé aux parents isolés ainsi qu'aux personnes sans emploi ou tirant un

revenu limité de leur activité. Alors que leurs recettes ont quasiment stagné en 2009 (+ 1,6 %), le coup de grâce, pour les départements, est venu fin mai, avec l'annonce du Gouvernement de "geler en valeur" les dotations aux collectivités territoriales à partir de 2011 et pendant trois ans. « Nous allons perdre la correction de l'inflation », s'est ému Philippe Adnot, rappelant que, dans le même temps, la population continuera de vieillir et l'APA d'augmenter... Pour les départements, l'équation est d'autant plus difficile à résoudre que l'État les a privés d'autonomie fiscale. Avec la suppression de la taxe professionnelle et celle de la part départementale de la taxe d'habitation, la fiscalité directe ne représentera plus en 2011 que 17 % des recettes du Conseil général de l'Aube, contre 40 % jusqu'en 2009. Quant à la seule recette

encore évolutive – le foncier bâti – elle constitue seulement 13 % des recettes de fonctionnement. La marge de manœuvre est donc très limitée.

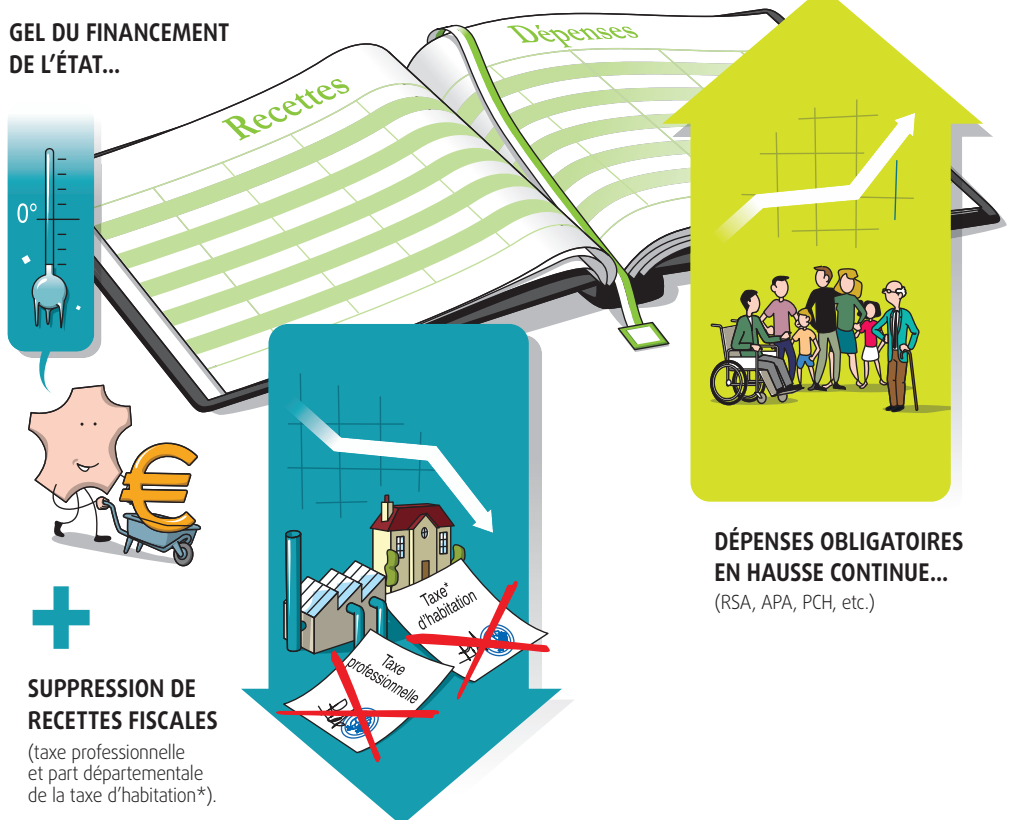
CONTINUER À DONNER DES SUBVENTIONS

Le Conseil général de l'Aube a décidé de réagir avant qu'il ne soit trop tard. Sa gestion rigoureuse a certes porté ses fruits – l'Aube est deux fois moins endettée en moyenne que les autres départements –, mais cette politique ne suffit plus. « Des situations nouvelles justifient qu'on opte pour des pratiques nouvelles », explique Philippe Adnot. Pour le président, il y a urgence, car les décisions prises aujourd'hui ne produiront guère d'effets avant deux ans. L'objectif du plan de sauvegarde est de maintenir l'autofinancement à 25 M€, afin de réaliser 50 M€ d'investissement, en

sollicitant l'État et l'Europe. Pour y parvenir, le Conseil général doit diminuer de 10 M€ les dépenses qui reviennent chaque année. « Réduire l'investissement ne résout pas le problème, poursuit le président. Si, cette année, nous supprimons l'auditorium, un projet qui, de plus, sera créateur de richesses, que supprimera-t-on l'an prochain : l'entretien des routes? La rénovation d'un collège? » Les élus départementaux ont donc pris leurs responsabilités. Refusant la politique du rabot, ils ont opéré des choix, hiérarchisé les priorités. Quitte à être impopulaires, ils ont fait en sorte que tout le monde soit concerné par les économies. « Il faut être juste, si l'on veut continuer à donner des subventions », conclut Philippe Adnot, rappelant que la plupart des conseils généraux ont supprimé les aides aux communes.

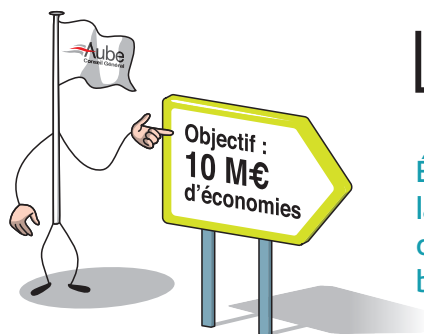
Une équation difficile à résoudre

GEL DU FINANCEMENT DE L'ÉTAT...



10 M€

C'est la somme que le Conseil général de l'Aube doit économiser sur les dépenses qui reviennent chaque année, pour continuer à investir de façon maîtrisée.



Le plan en six règles d'action

Économiser 10 millions d'euros en répartissant l'effort entre tous requiert de la méthode. Après avoir remis à plat des aides devenues caduques et rééquilibré d'autres au vu des réformes nationales, le Conseil général responsabilise les bénéficiaires, recherche des ressources nouvelles et rationalise ses pratiques.

Remise à plat

PRINCIPES

- **Supprimer les aides devenues caduques**, quand les besoins se sont taris ou sont suffisamment couverts par ailleurs. Ou lorsque l'aide relève d'un autre système ou d'un autre financeur.
- **Actualiser les aides** en tenant compte d'enjeux nouveaux.

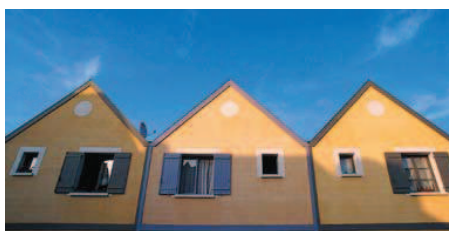
MESURES

- **Suppression de l'aide à la modernisation des maisons de retraite**, ces établissements ayant désormais la possibilité d'autofinancer ces travaux.
- **Suppression des aides aux pays**, ces structures doublonnant avec les intercommunalités.

- **Suppression des bourses aux lycéens** à qui la Région, compétente pour ce niveau d'enseignement, accorde déjà des aides spécifiques.



Suppression des aides au logement, qui ont produit leur effet



Philippe Pralaud

En 1962, le Conseil général avait décidé d'aider les particuliers à doter leur logement du "confort moderne" (toilettes, salles d'eau...). En quarante ans, le parc immobilier a bien changé... et l'État a pris le relais de l'amélioration de l'habitat. Quant à l'adaptation des logements au handicap, elle bénéficie de la prestation de compensation du handicap (PCH).

En 1979, le Conseil général décide d'aider communes et bailleurs sociaux à développer le logement locatif social en milieu rural. Depuis, les communes ont eu tout le temps d'aménager les logements qu'elles louent, ce qui leur donne le moyen de les entretenir. Avec 21% de logements sociaux (15% en France métropolitaine), le département est bien couvert et les programmes nouveaux se font rares.

Rééquilibrage des aides économiques

PRINCIPES

- **Tenir compte du contexte nouveau engendré par les réformes nationales.** L'allègement de la taxe professionnelle bénéficie aux entreprises, mais ne rentre plus dans les caisses du Conseil général. Quant à la nouvelle fiscalité, elle prive le Conseil général de retours fiscaux directs sur les investissements aidés.
- **Privilégier le soutien aux actions collectives** plutôt que les aides individuelles qui créent des distorsions de richesses.

MESURES

- **Suppression de l'aide aux ateliers locatifs en milieu rural.** Exceptionnellement, le Conseil général pourra prendre des participations dans certaines opérations pour maintenir l'emploi, comme ce fut le cas chez Cycleurope (Romilly-sur-Seine). En devenant copropriétaire de ces bâtiments industriels, le Conseil général touchera une partie des loyers.

- **AOC Chaource : fin des aides individuelles aux éleveurs** pour la réalisation de leurs bâtiments, mais soutien affirmé aux actions collectives de la filière.

- **Hébergement touristique : fin des aides** à l'hôtellerie, aux meublés de tourisme, campings, gîtes et chambres d'hôtes, mais adoption d'un principe de soutien aux actions collectives de promotion et de développement de produits touristiques.



Fin de l'aide individuelle aux artisans

La taxe professionnelle (TP) est remplacée par deux impôts perçus par l'État : la cotisation foncière sur les entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 euros ne paient pas la CVAE. Au vu de cet allègement de prélèvements et afin que sa subvention ne constitue pas un revenu

supplémentaire imposé par et pour l'État, le Conseil général supprime l'aide qu'il accordait aux artisans pour acquérir certains matériels productifs.



Responsabilisation des bénéficiaires des aides

PRINCIPES

- Privilégier l'aide à l'investissement sur l'aide à l'entretien ou au fonctionnement.
- Instaurer des plafonds aux aides quand il n'y en a pas.
- Réduire les taux de subventions s'avérant trop élevés.
- Encourager la bonne gestion par la pratique de l'amortissement.
- Financer des services en s'assurant de leur effectivité.

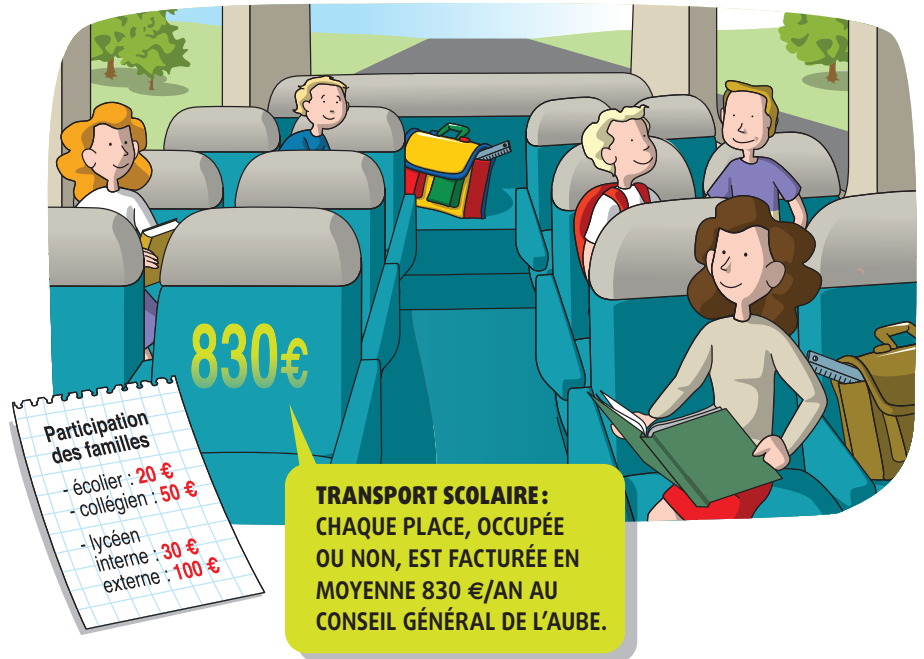
MESURES

- Réduction des crédits alloués aux grands partenaires dans le domaine de la sécurité, de l'énergie, du tourisme, de l'agriculture, de l'urbanisme, etc.
- Partage du coût des opérations de contournement d'agglomération entre le Conseil général et la commune.
- Équipements scolaires, sportifs, culturels et socioculturels : réajustement des aides pour continuer à subventionner, dans des proportions raisonnables.
- Établissements sociaux et médicosociaux financés par le Conseil général : élaboration d'un référentiel de coûts plafonds admissibles, pour l'investissement comme pour le fonctionnement.
- Ateliers et chantiers d'insertion : nouvelles conventions plus incitatives vers le retour à l'emploi des bénéficiaires.



Faire payer l'accès au transport scolaire pour ajuster le service au besoin

Cette année, le Conseil général devrait encore dépenser 15 M€ pour transporter 17 500 élèves, de la maternelle au lycée (hors zones urbaines



de Troyes et de Romilly-sur-Seine). Cette dépense annuelle, en hausse constante, doit absolument être maîtrisée, au risque de remettre en question ce service, gratuit depuis 1979. Parce qu'il s'est notamment aperçu que certains élèves inscrits ne montent que rarement dans les cars, le Conseil général a fait en sorte que les familles ne demandent pas la carte pour rien. En faisant payer la carte de transport de 20 à 100 € selon le niveau d'enseignement (dans le grand Troyes, les familles paient déjà de 25 à 315 €), le Conseil général compte éviter que les cars roulent à moitié vides. L'enjeu est de taille. En effet, pour chaque élève inscrit, c'est une place réservée et facturée en moyenne 830 €

au Conseil général. Cette mesure n'est que le premier étage de la fusée. Le Conseil général va également tenter d'optimiser les 270 circuits de ramassage par car, empruntés par plus de 14 000 élèves. L'étude, confiée à un laboratoire de l'Université de technologie de Troyes, devra permettre d'optimiser les coûts, mais aussi d'abaisser les temps de transport et de préserver l'environnement (réduction des gaz à effet de serre). Enfin, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, chaque conseiller général sera invité à imaginer l'avenir de la carte scolaire avec les maires et l'inspection d'académie. L'objectif étant de trouver des solutions permettant de réduire les transports.

Ressources nouvelles

PRINCIPES

- Tirer le meilleur parti possible de toutes les sources de financement extérieures.
- Valoriser, à l'extérieur, les compétences des services départementaux en facturant leurs interventions.

MESURES

- Vente d'actifs : bâtiments ou terrains, notamment ceux des parcs d'activités départementaux.
- Perception de loyers : locaux industriels dont le Conseil général est propriétaire ou copropriétaire.



Assistance aux communes pour l'ingénierie des routes

Difficile, pour une petite commune, de conduire seule l'aménagement de son espace public : trottoirs, voie cyclable, abords d'école... Ces "petits" projets mobilisent peu les prestataires privés, qui préfèrent réaliser les travaux plutôt qu'assurer une simple prestation de conseil. Moyennant rémunération, le Conseil général se propose de piloter cette assistance, de la définition du besoin au choix du maître d'œuvre.

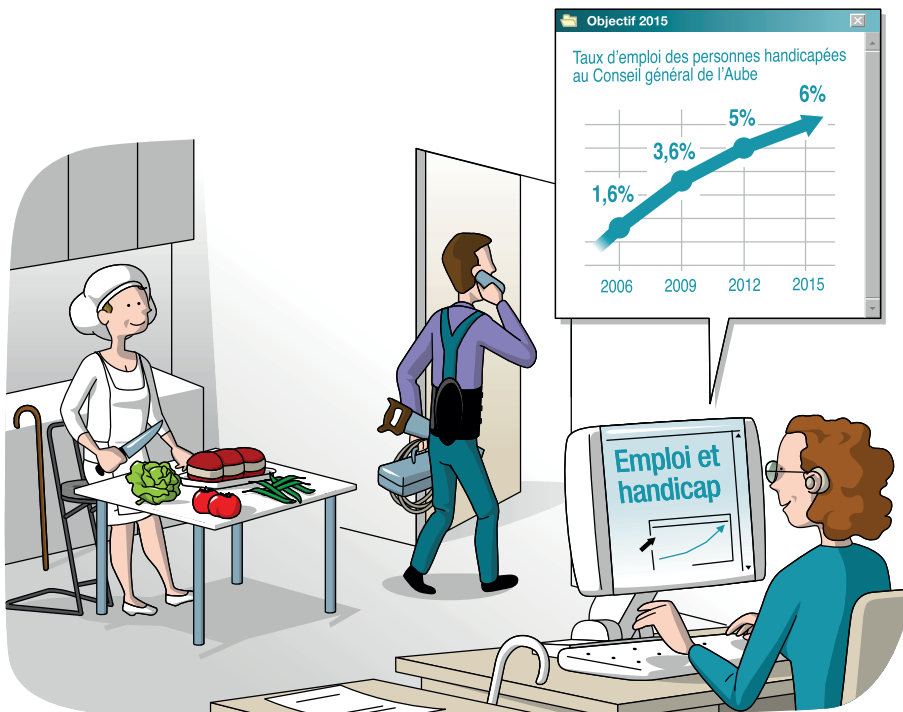
Rationalisation des pratiques

PRINCIPES

- Acheter moins et mieux.
- Optimiser l'organisation.
- Maîtriser l'évolution des dépenses, notamment d'action sociale.

MESURES

- Passer davantage d'accords-cadres pour planifier et optimiser les achats.
- Grouper les achats des collèges (énergie, par exemple).
- Arbitrer entre achat et location (parc de voitures, notamment).
- Réduire les frais de réception.
- Moduler l'indemnité des conseillers en fonction de leur assiduité aux réunions.
- Optimiser les ressources humaines: recours aux formateurs internes, prévention de l'absentéisme, gain de productivité par la poursuite de la dématérialisation (remplacement du papier par l'électronique).
- Développer les outils de gestion prévisionnelle: ressources humaines, dépenses stratégiques, comptabilité analytique.
- Renforcer le contrôle dans le domaine social: prestations individuelles (embauche d'un contrôleur) et structures subventionnées.



Valoriser l'emploi, au Conseil général, de personnes handicapées

Légalement, les personnes en situation de handicap devraient représenter 6% de l'effectif de l'administration départementale. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, même si ce taux a doublé en trois ans, passant de 1,6% en 2006 à 3,6% en 2009. Plutôt que de se contenter d'acquies-

cer une contribution "compensatrice" au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH), le Conseil général a choisi de favoriser l'emploi, dans ses rangs, de personnes handicapées – un public avec qui il entretient déjà des relations privilégiées dans le cadre de ses actions sociales. Son plan "emploi/handicap" bénéficie du soutien du FIPH. Plusieurs axes sont retenus: embauche ou formation qualifiante de personnes handicapées, maintien ou reclassement d'agents dont l'aptitude se trouve restreinte. Les métiers et les postes les plus à

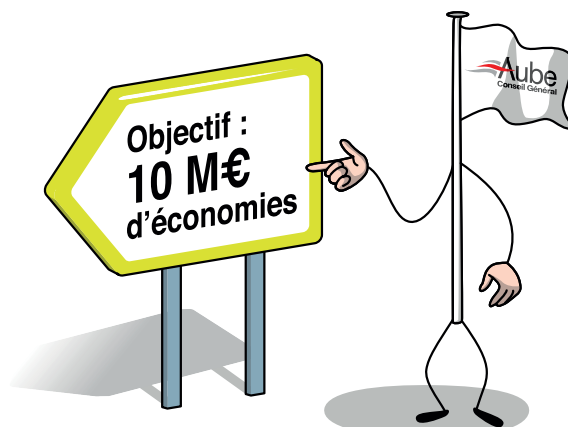
même de convenir sont en cours d'identification. Désormais, le Conseil général fait figurer sur ses offres d'emploi leur accessibilité aux personnes handicapées, ce qui a déjà eu pour effet de susciter des candidatures. Des postes ont d'ailleurs été aménagés dans les bureaux, mais aussi dans les collèges (cuisine, maintenance...) et sur les routes. Parallèlement, le Conseil général souhaite recourir davantage aux entreprises adaptées pour certaines prestations. Ce critère sera aussi intégré dans la commande publique lors de la mise en concurrence des entreprises.

Répartir l'effort

■ Cet été, les conseillers généraux ont également passé en revue les aides à la recherche, à l'enseignement supérieur, au tourisme ainsi qu'à la culture, au sport et à la musique. Si l'enveloppe des associations est appelée à diminuer, la baisse ne se fera pas de façon uniforme, mais en fonction de priorités assumées.

18 octobre

Session d'automne du Conseil général: deuxième train de mesures lors de la décision modificative du budget 2010.



Le monde sous-marin au grand-angle

La passion de la faune et de la flore sous-marines est au coeur de la formation à la photo subaquatique, dispensée par le Suba Troyes. Alors à vos palmes!

Gérald Gageat, le moniteur, est un pur produit du Suba Troyes – club qui compte déjà trente-huit ans d'existence. Il y a pris ses premiers cours de plongée sous-marine dès 1994. « *C'est ma femme, férue de natation, qui est à l'origine de cette passion*, explique-t-il. *Le déclic a eu lieu en mer Rouge, quand nous avons trouvé un appareil photo russe au fond de l'eau. Je me suis mis à la photo subaquatique.* » En Israël, puis en Égypte, le couple se pique au jeu de la découverte de la flore et de la faune aquatiques – simplement armé, à ses débuts, d'appareils jetables étanches. Après un stage national avec la Fédération française d'études et de sports sous-marins à Marseille, Gérald Gageat obtient son diplôme de moniteur de photographie en 2000. Depuis, il dispense ses cours dans un respect total du monde marin – tout en continuant ses explorations. Des Philippines à la Thaïlande, des Maldives à La Réunion, il s'est orienté vers la macrophotographie – capturant, dans son grand-angle spécial, tous les détails des hippocampes pygmées, poissons-clowns, et autres gorgones...



Gérald Gageat

MAÎTRISER LE "POUMON BALLAST"

Pratiquer la photo subaquatique suppose d'évoluer en parfaite autonomie. Cela requiert une expérience de la plongée d'un an minimum; et le niveau 2 est exigé. Comme le rappelle Gérald Gageat, cela nécessite aussi une parfaite maîtrise de la technique photographique: « *En milieu aquatique, les conditions de prise de vue sont spécifiques. Il faut prendre en compte la lumière, notamment les reflets dus aux particules, et bien apprécier le volume d'eau entre le plongeur et le sujet.* » Attention, par ailleurs, à ne

pas se blesser, ni détériorer les coraux. Appareils terrestres en caissons étanches, "bonnettes" humides... le matériel a bien évolué. Reste qu'il faut toujours apprendre à maîtriser le "poumon ballast", technique de flottabilité où l'on effectue de petits réglages avec ses poumons pour se stabiliser.

- <http://imagesousmarines.blogspot.com> et www.suba3.fr
- **Piscine des Chartreux.** De septembre à juin, le lundi ou le jeudi de 20h 15 à 21h 45. Une fois par mois.
- **Tarifs de plongée au Suba Troyes:** 60 € (droit d'entrée la 1^{re} année); 73 € (de 8 à 12 ans); 85,55 € (de 12 à 16 ans); 127,55 € (à partir de 16 ans).

CHANT CHORAL À l'unisson!



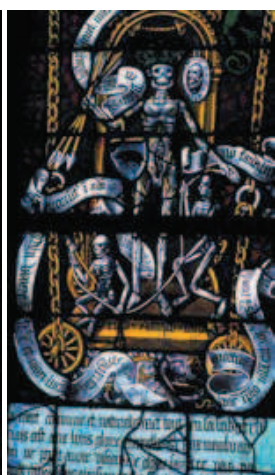
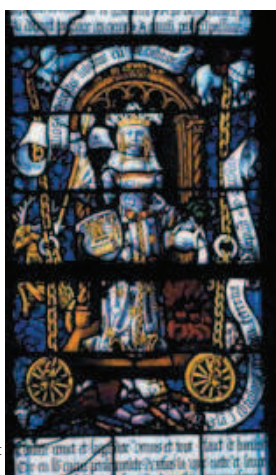
G. Monico

En ouverture du festival des Nuits de Champagne, L'Aube à l'unisson est le rendez-vous de tous ceux qui aiment chanter ensemble. Que les timides se rassurent! Le Chœur de l'Aube, composé cette année de 850 collégiens-chanteurs, accompagnera le public pour interpréter des standards de Louis Chedid: *T'as beau pas être beau*, *God save the swing*, *La belle* et *Gardien de nuit*.

- **L'Aube à l'unisson - Le Chœur de l'Aube.** Le Cube, Troyes. Dimanche 24 octobre.
- **Deux séances:** 17h 30 et 20h.
- **Tarif:** 10 €. Réservez au 03 25 40 02 03 ou sur www.nuitsdechampagne.com

soutien

Et si les paysages du champagne étaient inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco? L'Aube a tout à y gagner. Informez-vous et soutenez la candidature sur www.paysagesduchampagne.fr



L'Aube au Grand Palais

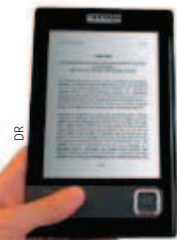
Cet automne, le Beau XVI^e reste à l'honneur. Cette fois à Paris, où le public découvrira l'effervescence créatrice qui a accompagné le passage du Moyen Âge à la Renaissance. Parmi les 200 œuvres exposées, quatre viennent de l'Aube: la *Pietà* de Bayel, la *Sainte-Marthe* de Troyes, le *Christ de Mussy-sur-Seine* et deux panneaux du vitrail des *Triumphes d'Ervy-le-Châtel* (*La Chasteté* et *La Mort*, nos photos). Ensuite, l'expo sera présentée à Chicago, aux États-Unis.

- **FRANCE 1500.** Grand Palais, Paris. Du 6 octobre au 10 janvier.

RENTÉE UNIVERSITAIRE

Première promo EPF à Troyes

L'EPF, école d'ingénieurs généraliste de Sceaux, partenaire de l'UTT, vit sa première rentrée à Troyes, avec 35 étudiants en première année (promotion 2015). Un nouveau bâtiment jouxtant l'UTT sera construit d'ici à 2013 par le Conseil général pour accueillir, à terme, 250 étudiants.



EXPÉRIMENTATION

Lecture sur tablette

Le numérique offre de nouvelles façons de lire... Attentive à ces mutations, la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), service du Conseil général, teste le prêt de tablettes de lecture dans quatre bibliothèques du réseau : Charmont-sous-Barbuise, Chavanges, Bar-sur-Aube et Saint-Germain.

démat'

Permettre aux PME de répondre, en ligne, à un appel à projets d'un autre pays, c'est l'objectif du projet européen Peppol. 200 experts de ce consortium (y compris ceux du Conseil général) se réuniront à Troyes, du 8 au 10 novembre.

TECHNOPOLE DE L'AUBE

Plug & Start Campus, deuxième!

Les 17, 18 et 19 novembre, les créateurs d'entreprises en devenir dans les grandes écoles ont rendez-vous à Troyes. Une nouvelle manière de détecter les "talents entrepreneuriaux".

Parmi les nombreux créateurs d'entreprises recensés ces dernières années, figure une part non négligeable de jeunes diplômés : environ 21 000 par an, selon une étude du fonds d'amorçage Petit Poucet. C'est à ces créateurs en herbe que s'adresse Plug & Start Campus, déclinaison des séminaires organisés à Troyes, deux fois par an, par la Technopole de l'Aube depuis 2002, à destination des porteurs de projets innovants. Le premier Plug & Start Campus s'est tenu en novembre 2009. D'emblée, Francis Bécard, directeur de la Technopole de l'Aube, et son équipe ont pu réunir un beau plateau avec de jeunes créateurs en provenance de huit grandes écoles*, dont le prestigieux incubateur de HEC. Cette initiative novatrice fut aussitôt saluée par les organisateurs des Trophées



Technopole de l'Aube

des grandes écoles, lesquels ont distingué la Technopole de l'Aube et ses partenaires dans la catégorie Relations avec les entreprises. Un encouragement à continuer l'aventure et à l'étoffer encore et encore.

MOBILISATION TOTALE

« Nous renouvelons l'opération en agrégeant deux nouvelles écoles – l'EPF (école d'ingénieurs de Sceaux) et l'École centrale d'électronique. Quant aux huit précurseurs, ils reviennent tous. Nous consolidons ainsi la marque Plug & Start Campus en capitalisant sur une

formule d'accompagnement reconnue dans les milieux de l'entrepreneuriat et de l'innovation », déclare Alexandre Derey, enthousiaste coordinateur de ces journées, inoubliables pour les participants. Il faut dire que la mobilisation est totale, tant du côté des experts (250 bénévoles mobilisables sur trois jours), des collectivités (dont le Conseil général de l'Aube) que des partenaires privés.

* Outre HEC, ont participé en 2009 : l'ESIEA, l'INSEEC, l'Institut d'optique Graduate School, Télécom & Management SudParis, Reims Management School, l'UTT et l'ESC Troyes.

FONTAINE-LÈS-GRÈS

L'église Sainte-Agnès au paradis des monuments historiques

Sa valeur désormais reconnue, l'église Sainte-Agnès de Fontaine-lès-Grès a été classée monument historique en mai

dernier – fait rarissime du vivant de son concepteur, Michel Marot. Grand prix de Rome en 1954, cet architecte troyen a reçu l'Équerre d'argent 1963 pour cette église érigée à la demande d'André Doré, alors PDG de l'usine Doré-Doré, en mémoire de sa fille Agnès, décédée toute jeune. Symbole de la Trinité, le triangle est au cœur du projet architectural de cet édifice moderne. L'ensemble rappelle aussi les églises-halles champenoises.



Didier Vogel



Didier Guy

Circulation plus fluide

Démarré en mai 2009, le doublement de la rocade Nord de l'agglomération troyenne, entre Barberey-Saint-Sulpice et Crenoy, devrait s'achever à la fin de l'année. Si les automobilistes souffrent parfois, l'axe n'est jamais fermé à la circulation durant ce chantier, qui coûte 12,6 millions d'euros, financés par le Conseil général de l'Aube (maître d'ouvrage), le Conseil régional de Champagne-Ardenne, l'État et l'Europe.

À Assenay, un travail au poil... tout doux

À vingt minutes de Troyes, Hervé et Nathalie Raoult élèvent alpagas, chèvres et lapins dont ils tissent les poils.

Toundra! Gardénia! Giroflée! » Que les doux alpagas de Nathalie et Hervé Raoult portent des noms de fleurs ou de végétaux n'a rien d'étonnant. Autrefois fleuristes à Buchères, le couple a été contraint de se reconverter en 2008, en raison d'une allergie au pollen. Tous les deux se sont lancés dans la production de laine, après avoir réhabilité la ferme familiale. Depuis août 2009, chaque

visiteur peut approcher de véritables peluches grandeur nature et assister à toutes les étapes de la transformation des poils en laine. « *L'alpaga reste un animal recherché pour sa laine. Curieux, craintif, c'est un ruminant très docile, silencieux et propre, qui s'apprivoise parfaitement bien* », précise le propriétaire. Les 26 alpagas cohabitent avec des chèvres mohair et des biquettes du Sénégal, des moutons

d'Ouessant, ainsi que 20 lapins angoras. Avec l'arrivée de First, le premier bébé alpaga né à la ferme, la famille s'est agrandie. Ce qui n'empêche pas Hervé Raoult de prévoir l'acquisition de chèvres cachemire.

TISSAGE À L'ANCIENNE

Les laines, de qualité exceptionnelle, sont cardées, puis filées à l'ancienne avec un rouet pour confectionner des pelotes. « *Le métier à tisser et le crochet, c'est mon domaine!* », revendique Hervé Raoult, qui travaille ainsi 480 fils pour réaliser pulls, écharpes et bonnets. S'il existe des alpagas avec 22 nuances de poils, les lapins angoras sont presque tous blancs albinos. « *Pour obtenir des lapins angoras de couleur, très prisés, je les croise avec d'autres, plus ordinaires, d'où des teintes 100 % naturelles!* » En plus de leurs animaux superbement choyés, Nathalie et Hervé Raoult caressent l'espoir d'organiser des événements à la ferme et, pourquoi pas, d'y fédérer les passionnés de tricot.

- **Aux Poils d'Assenay**, à Assenay.
- **Visites, goûters d'anniversaire**: réservez au 03 25 46 59 94 ou au 06 25 00 12 31.
- **Tarifs**: 3 € (adulte) et 2,50 € (moins de 14 ans).
- <http://poilsdassenay.com>



Dieter Vogel



IMAGE CHOISIE

PATRIMOINE À L'HONNEUR
La halle d'Ervy-le-Châtel représente l'Aube sur l'un des 10 timbres collector de La Poste célébrant le patrimoine architectural de la région. Pour montrer « *La Champagne-Ardenne comme j'aime* » ou l'offrir... à ceux que l'on aime.

ADIEU À...

Bernard Lanter



BERNARD LANTER, un ambassadeur de l'Aube.

Pendant plus de vingt ans, il a défendu les causes de l'Aube... d'abord au Centre Aube promotion (structure de développement économique), puis au sein du comité départemental du tourisme de l'Aube (CDTA), qu'il dirigeait depuis 1993. Au début de l'été, le 3 juillet, Bernard Lanter est décédé à l'âge de 58 ans, vaincu par la maladie. « *Homme de savoir et de décision, passionné, Bernard a managé les gros dossiers qui ont fini par faire de l'Aube-en-Champagne une destination touristique* », a rappelé Michel Roche, président du CDTA. Des campagnes de communication dans le métro au projet Renoir (Essoyes), en passant par la route touristique du champagne – sans oublier la recherche d'investisseurs autour des lacs, l'Aube lui doit beaucoup.

SECRET STORY

Puzzle made in Aube

Pour *Secret Story 4*, émission de télé-réalité de TF1 (6 millions de téléspectateurs), la décoratrice avait imaginé une piscine en forme de pièce de puzzle. « *J'en ai rêvé, Magiline l'a fait!* », a déclaré Michèle Sarfati, plébiscitant « *les moyens techniques et humains exceptionnels déployés pour réaliser ce bassin aux contours particulièrement compliqués* ». Avec cette création inédite, l'entreprise troyenne, leader européen, montre que sa seule limite semble être l'imagination de ses clients.

■ www.magiline.com



DR

Pour Coyote, la route est toute tracée

L'ex-étudiant de l'ESC Troyes, Fabien Pierlot, a fait bien du chemin depuis 2005, date à laquelle il crée sa start-up pour commercialiser son invention. Aujourd'hui, son petit appareil, appelé Coyote, permet aux automobilistes de se signaler les radars.



FABIEN PIERLOT est fier de sa création. Avec le fameux Coyote, les radars ne sont plus des surprises pour les automobilistes.

Thinkstock

Coyote-System

la France, avec un fonctionnement efficace sur le réseau autoroutier, notamment. Fabien Pierlot peut donc élargir ses horizons à l'Europe, avec cet avertisseur futé qu'il a conçu peu après avoir achevé ses études au sein du groupe ESC Troyes (promo 2000).

UN INVENTEUR ET UNE RÉUSSITE RAPIDES

L'ex-étudiant aubois, Marnais de naissance, avait l'esprit entrepreneur. Sa passion pour l'auto et la vitesse l'a conduit à développer cette innovation technologique et à bâtir autour une start-up de pointe. Lors du dernier salon des Entrepreneurs à Paris, Fabien a encore braqué les projecteurs sur lui. Il vend non seulement son boîtier décliné sous plusieurs formes (auto, moto), fabriqué en France – en sous-traitance –, mais aussi de l'abonnement, ce qui lui assure des rentrées financières récurrentes. Plusieurs événements sont venus couronner cette réussite rapide, due à un parfait modèle économique : entrée du groupe Benetton au capital de Coyote System, ouverture d'une boutique à Paris, à deux pas des Champs-Élysées. Et ce n'est pas fini. Les services du Coyote, désormais disponibles sur iPhone, seront également couplés à un navigateur routier, grâce à un partenariat avec Tom Tom.

Un pour tous, tous pour un ! » La devise de D'Artagnan et de ses mousquetaires est reprise d'une manière très moderne par Fabien Pierlot et la communauté des automobilistes équipés de son Coyote. Avec ce petit appareil, fixé au tableau de bord, on signale, d'une pression sur un bouton, les radars repérés sur la route dans les deux sens. On signale aussi les problèmes de circulation, inci-

dents et accidents rencontrés. Grâce au couplage GPS/GSM, l'information est envoyée à un central qui la répercute dans les dix secondes à tous les autres possesseurs de Coyote. « *Nous sommes dans la prévention, ce qui est autorisé par les autorités. Cela incite à lever le pied, à faire preuve de prudence au volant* », insiste l'inventeur, qui revendique plus de 500 000 utilisateurs à ce jour, dont 435 000 à travers

MISS MÉTÉO Pauline à la plage



Eric Robert/VIP Production/Corbis

Grande, blonde, décontractée, marrante et cinglante. Après être passée par Direct 8 et M6, Pauline Lefèvre présentait la météo depuis 2008 dans *Le Grand Journal* de CANAL+ au côté de Michel Denizot. En juin dernier, c'est à cheval que cette miss météo sexy – fille d'une maman prof d'anglais et d'un papa dans le textile à Troyes –, est venue présenter son dernier flash, avant de filer au galop vers le cinéma. À 29 ans, elle tourne avec Patrice Leconte un film intitulé *Voir la mer*. Après Pauline à la plage, elle pourrait revenir sur le petit écran. Comme chroniqueuse, cette fois.

TROYES Fêter ses 20 ans avec Pasolini



Ernest Pignon-Ernest

C'est l'une des 400 librairies indépendantes de référence, reconnues par le ministère de la Culture et

de la Communication. Depuis 1990, elle s'est imposée dans le paysage culturel troyen. Pour fêter ses 20 ans, la librairie Les Passeurs de textes propose une série d'animations en novembre, autour de Pier Paolo Pasolini. Projections et rencontres révéleront toutes les facettes de l'artiste : cinéaste, poète, romancier, homme de théâtre, etc.

- Lire p. 26.
- Les Passeurs de textes. 5, rue Émile-Zola, Troyes.

bravo!

Présentés dans notre numéro d'été, les parachutistes de Brienne-le-Château ont été sacrés champions du monde 2010 de vol relatif vertical 4 way open, en août au Tatarstan, en Russie.

EN BREF

PAS DE ROULOTTE
Annoncées dans notre numéro précédent, les roulottes ne sont finalement pas arrivées cet été au camping de Bar-sur-Aube. À suivre...

MAISON DES LACS
De février à novembre 2009, la résidence de La Maison des Lacs a enregistré un taux de remplissage de 57 %. Un chiffre encourageant pour la première saison complète du centre d'hébergement de groupes de Mesnil-Saint-Père.

COMMANDE PUBLIQUE
En 2009, le Conseil général de l'Aube a passé 784 marchés publics avec des entreprises, pour un montant de 44 M€ HT. Soit une hausse de 7 % par rapport à 2008.



De la fourche à la fourchette, en toute sécurité



Que les Auboisiens produisent et mangent sûr et sain fait partie des missions du Conseil général. Il s'appuie en cela sur son laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires. Ce service écoute, conseille et accompagne artisans des métiers de bouche, industriels de l'agroalimentaire, éleveurs et chasseurs. Ces professionnels font régulièrement appel au "labo" pour prélever, analyser et traquer germes ou bactéries, et ainsi offrir le meilleur au consommateur. Texte: Philippe Schilde. Photos: Philippe Pralraud, sauf mention.

Un gosse laisse tomber un gâteau. La maman le ramasse et souffle un petit coup dessus avant de le lui rendre. C'est prendre le risque d'ajouter aux bactéries ramassées par terre, les microbes éventuellement contenus dans la bouche de la mère... Une évidence. Mais combien de personnes font ça tous les jours, machinalement. La responsable du "labo" a pris cet exemple un jour pour bien nous démontrer, à mon équipe et à moi, que nous pouvons avoir des habitudes et gestes pas forcément bien adaptés du point de vue sanitaire. Tant dans la vie courante que dans la vie professionnelle... » David Michel, biscuitier à Maizières-la-Grande-Paroisse, fait volontiers cette confidence quand on aborde avec lui les conseils et services rendus par le laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube.

Dès les premiers contacts avec les techniciens de ce service du Conseil général, le courant est passé. David Michel a apprécié l'approche et la méthode de travail, d'emblée constructives. Il fait, depuis lors, encore plus attention au nettoyage des poignées de porte de frigos ou de placards. « Ce sont de vrais nids à microbes. Quand on travaille dans l'alimentaire, il faut non seulement se laver très régulièrement les mains pour ne pas trimpler des germes partout, mais

auto contrôles

En 2009, 194 professionnels aubois ont volontairement fait appel au labo pour réaliser des analyses: 108 artisans, 13 industriels et GMS (grandes et moyennes surfaces) et 73 restaurants collectifs.

également nettoyer tout ce qui peut entrer en contact avec les matières que nous utilisons, à commencer par nos plans de travail et les machines. C'est devenu un réflexe », affirme cet artisan bien décidé à ne prendre aucun risque avec la santé de ses clients. Certes, avec le biscuit sec, ce risque est limité. David Michel a toutefois fait le choix de signer une convention avec le "labo" pour la réalisation d'auto-contrôles réguliers.

DÉCELER LES PROBLÈMES LE PLUS EN AMONT POSSIBLE

Il fait aussi systématiquement appel au labo quand il met au point une nouvelle recette. « Même si c'est très bon du point de vue gustatif, nous ne pouvons pas nous permettre l'apparition de moisissures – visibles – et encore moins la pousse de germes – invisibles – sur des produits dont la date

limite de consommation est parfois assez longue. Si les analyses ne s'avèrent pas satisfaisantes, on jette et on passe à autre chose. » Déceler les problèmes le plus en amont possible et mettre en garde les professionnels des métiers de bouche, artisans ou industriels,

CONSEIL
Le laboratoire départemental œuvre exclusivement dans le domaine du conseil et de la prévention.

cela fait partie du quotidien des équipes du labo. Ce dernier est toujours prêt à venir contrôler, à la demande, la matière première alimentaire, le produit transformé sur place ou encore l'ensemble du cadre de travail. Tables, casseroles, trancheuses, chambres froides : les locaux sont passés au crible.

Pour la directrice du labo, Patricia Hermitte, la mission est claire : « Faire en sorte que les Aubois mangent des produits sûrs et sains. » Que ce soit chez eux, après avoir effectué leurs courses dans la boucherie-charcuterie, au supermarché du coin, au restaurant ou dans les cantines. Ce vaste champ d'investigation nécessite une compétence et une expérience particulières ainsi que des moyens techniques pointus. Tout cela est réuni aux Vassaulles, à Troyes, dans un bâtiment qui abrite également les services de l'État (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations). La DDCSPP, de son côté, réalise des contrôles officiels et sanctionne si nécessaire. Le labo, lui, œuvre exclusivement dans le domaine du conseil et de la prévention.



« C'est grâce au labo que, dans l'Aube, le cheptel est aujourd'hui très sain. Il nous offre un service haut de gamme et innovant, tant pour l'analyse des échantillons, que dans l'interprétation très complexe des résultats. »

ALAIN BOULARD,
éleveur à Marolles-lès-Bailly et président du Groupement de défense sanitaire de l'Aube.

Déliér Vogel



ET AUSSI...

■ AGRÉMENT

L'indépendance, la neutralité et l'impartialité du laboratoire départemental sont reconnues par la certification ISO 17025. Délivrée par le Comité français d'accréditation (Cofrac), l'accréditation est aussi un gage de la fiabilité et de la qualité des essais, « réalisés dans des locaux et avec du matériel adaptés, par un personnel compétent, régulièrement contrôlé et formé aux évolutions technologiques et réglementaires ». C'est le seul laboratoire agréé de l'Aube.

En matière de santé animale, le laboratoire départemental est agréé par le ministère de l'Agriculture.



■ UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Sous la direction de Patricia Hermitte, docteur ès sciences, l'équipe du labo comprend un responsable technique, diplômé d'un DESS agroalimentaire, un animateur qualité, sept techniciens (bac + 2 ou 3) chargés des prélèvements, analyses, audits d'hygiène et de la formation, ainsi que quatre personnes affectées à l'aide technique et à l'administration.





VIGILANCE. Régulièrement, des légumes sont prélevés sur leur lieu de conditionnement afin d'être analysés. Ici, dans les ateliers des Hauts de Villiers (Villiers-Herbisse).

« Les légumes étant exposés à la listeria et aux salmonelles, nous faisons réaliser des autocontrôles de nos produits toutes les semaines. »

RAPHAËL GARCIA, dirigeant de la société Les Hauts de Villiers à Villiers-Herbisse.

EXPERTS ÈS MICROBES

« Équipé de gants, bonnet et chaussons, le technicien du labo visite nos ateliers pour effectuer les prélèvements. Libre à lui d'emporter ce qu'il veut pour l'analyse en laboratoire : Paris-Brest, jambon-beurre ou quiche. Jamais les salariés et apprentis ne sont prévenus de cette visite, ce qui permet de maintenir tout le monde sous une saine pression », affirment Virginie et Jean-Michel Puskarz. Ces dynamiques artisans boulangers-pâtisseries ont ouvert, il y a quatre ans, *La Pelle à Tarte* à Courteranges, en faisant de la propreté et de la qualité leurs grandes priorités. « Quand nous revendons des produits, nous avons une responsabilité », insiste Jean-Yves Daussange, patron de l'Intermarché à Bar-sur-Seine, qui place toute sa confiance dans le laboratoire départemental aubois depuis onze ans. Alors même que le groupement des Mousquetaires dispose de sa propre officine. Les autocontrôles effectués dans nos rayons



■ RESPONSABILITÉ

Selon le Paquet Hygiène, réglementation européenne publiée en 2006, les exploitants du secteur alimentaire sont pénalement responsables de leurs produits. Pour ses actions préventives, le professionnel est libre du choix du laboratoire, privé ou public, comme le laboratoire départemental de l'Aube.

5 M sous surveillance

Matières premières, matériels, main-d'œuvre, milieu (locaux) et méthodes: les 5 M sont souvent à l'origine de la contamination ou de la multiplication des bactéries dans les aliments.

CANTINES SCOLAIRES

Modules de formation à la demande

D'abord créées pour les personnels des collèges, les formations intéressent également les entreprises industrielles et les artisans de l'agroalimentaire.

La sécurité alimentaire des collégiens relève du Conseil général. « Depuis le début des années 1990, nous procédons à des autocontrôles tous les deux mois (ou cinq fois par an) dans chaque collège. Nous effectuons des prélèvements sur la nourriture et réalisons des contrôles de surfaces, explique Patricia Hermitte. Cela représente environ 150 interventions par an auxquelles il faut ajouter celles pratiquées dans les lycées avec lesquels nous sommes conventionnés. »



PRÉLÈVEMENT dans les cuisines d'une cantine scolaire. Ici, au collège de Brienne-le-Château.

SOUS L'ŒIL DU MICROSCOPE

La directrice du labo met aussi l'accent sur l'effort important de formation engagé auprès des personnels: « Tous suivent nos quatre modules de trois heures sur la sécurité alimentaire. » Le premier aborde le monde microbien, celui de l'invisible, révélé au microscope devant les stagiaires. Le deuxième porte sur les bons gestes à acquérir en matière de gestion des produits, des stocks, des températures... Le troisième permet de mieux appréhender le nettoyage et la désinfection des matériels

et des locaux. Quant au quatrième, il traite de la réglementation et donne les bases pour gérer les risques, à travers le plan de maîtrise sanitaire (PMS) et l'HACCP. « Nos formatrices interviennent également dans le privé, en prestation de service, afin de répondre à la demande des artisans et des industriels locaux de l'agroalimentaire. Nous adaptons alors notre offre aux besoins exprimés par les entreprises. Parmi les précurseurs, on peut citer les Chocolats Jacquot avant leur reprise par Cémoi. »

■ ENNEMIS PUBLICS

Principaux germes ou bactéries, parfois présents dans les aliments et pouvant être dangereux:

- les salmonelles (charcuterie, viandes de porc et de volaille, œufs, végétaux...);
- la listeria (charcuterie, lait, fromage, végétaux, pâtisseries...);
- le *Bacillus cereus* (riz, salades, viandes hachées, légumes, épices...);
- le *Clostridium* (viandes, produits carnés, plats en sauce...);
- les staphylocoques (viandes,

charcuteries, crèmes, produits laitiers...);

- les coliformes et *Escherichia coli* (partout, s'il y a mauvaise hygiène des personnes et contamination fécale).



RECHERCHE ET DÉNOMBREMENT DE GERMES dans différents milieux de cultures sélectifs.

80 000 bovins

Pendant les quatre à cinq mois qu'ils sont à l'étable (de décembre à avril), 80 000 bovins font l'objet de prises de sang dans le cadre des contrôles officiels, dont 20 000 bêtes de Seine-et-Marne.

« Quand on travaille du frais (crèmes, œufs, beurre) en continu, on n'est à l'abri de rien. Il faut donc appliquer le principe de précaution. Les autocontrôles sont une excellente formule que nous pratiquons depuis trois ans. »

JEAN-MICHEL PUSKARZ, boulanger-pâtisseries à Courteranges.

« frais ont un coût. Mais c'est le prix de la tranquillité d'esprit dans un métier qui ne doit laisser aucune place à la négligence », indique ce chef d'entreprise. « Quand les services de l'État opèrent des contrôles officiels, on peut ressortir, si besoin, les résultats des autocontrôles pratiqués à notre demande et ainsi prouver les efforts déployés pour s'améliorer, complète Thierry Boulanger, aux commandes de l'Auberge du Cygne de la Croix à Nogent-sur-Seine. Avant, nous faisons appel à un laboratoire privé éloigné et nous avons les résultats plus de dix jours après. Quand on veut servir une terrine de queue de bœuf en gelée à un banquet, impossible d'attendre... Avec le laboratoire départemental, c'est plus rapide. Et nous bénéficions d'une vraie prestation de conseil qui s'étend aux solutions de nettoyage de nos équipements. »

Dans le cadre de la démarche HACCP (analyse des dangers et maîtrise des points critiques) au sein de son entreprise, Patrick Séjournant, traiteur aux Écrevolles (Pont-Sainte-Marie), a mis à profit l'audit proposé par le labo pour conforter les bonnes pratiques d'hygiène. « Cela nous a permis de mettre en place un cheminement cohérent des matières dans notre atelier, ce que l'on appelle la marche en avant. Nous avons aussi développé une activité de portage de repas à domicile, avec des livraisons pour l'hôpital de jour et pour nombre de



personnes âgées. Une population à risque. Pas question de rompre la chaîne du froid », insiste cet inconditionnel de la "prévention active". On ne le sait pas assez, mais le particulier qui tue le cochon une fois l'an ou celui qui fume du saumon ou de la viande à l'occasion peut aussi faire appel au laboratoire départemental, ponctuellement.

ÉLEVAGE ET VEILLE SANITAIRE

De la même manière, les propriétaires d'animaux peuvent s'adresser au labo en cas de maladie ou de mortalité sur des animaux d'élevage ou de compagnie, en complément du diagnostic d'un vétérinaire, cette fois au titre de sa compétence en santé animale. Ce sont toutefois les éleveurs et les chasseurs qui constituent le gros de la clientèle en ce domaine. Il s'agit, avec eux, de surveiller les maladies à déclaration obligatoire et de lutter contre les maladies contagieuses ayant des probables répercussions sur la santé humaine et un impact économique certain. « Surveiller, contrôler, alerter » sont les mots clés de notre action en matière de prophylaxie [prévention des maladies] et de veille sanitaire », scande Patricia Hermitte. Une action reconnue et appréciée par les professionnels concernés. En témoigne ce vétérinaire, membre d'un cabinet rural: « Je suis récemment intervenu dans une ferme où trois agneaux étaient morts. J'ai suspecté un germe qui se développe dans les

ALIMENTAIRE

Chaque année, le labo pratique 4 000 prélèvements de produits alimentaires, donnant lieu, chacun, à cinq ou six recherches différentes.

ET AUSSI...

■ TROUVER L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Service public, le laboratoire départemental est chaque année déficitaire. Aussi doit-il recevoir une subvention d'équilibre du Conseil général de l'Aube pour continuer de mener à bien ses missions (544 000 € en 2009, soit 50 % du budget total du labo). Les charges de personnel représentent environ 75 % de ses dépenses de fonctionnement. Les analyses obligatoires exigées par l'État s'avèrent très coûteuses pour les

éleveurs. Pour accompagner cette filière, le Conseil général de l'Aube a décidé, il y a quelques années, de subventionner ces analyses. Mais parvenir à l'équilibre financier nécessiterait de facturer au prix coûtant, l'État ne prenant en charge que les analyses liées aux déclarations de cas cliniques avec répercussions économiques et conséquences graves pour la santé humaine ou animale (maladie de la vache folle, rage, FCO ou situation de crise, par exemple).



■ ANALYSE: COMBIEN ÇA COÛTE?

L'analyse classique d'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine), à partir de la prise de sang sur un animal, revient à 13 €. L'éleveur débourse 7 à 8 € pour ce diagnostic. Aujourd'hui, c'est le Conseil général qui paie la différence. L'autopsie d'un sanglier ou d'un chevreuil coûte 280 € (y compris frais de maintenance des locaux spécifiques, nettoyage, désinfection, filtration de l'air ambiant: des facteurs prépondérants dans le prix). Cet acte est actuellement facturé entre 40 € et 50 €. Idem dans le domaine

« En cas de problème sur un fromage, par exemple, il faut se poser la question de la qualité du lait, mais aussi de la santé de la vache qui l'a donné. Il faut remonter à la source, l'animal sur pied. »

PATRICIA HERMITTE,
directrice du laboratoire départemental.

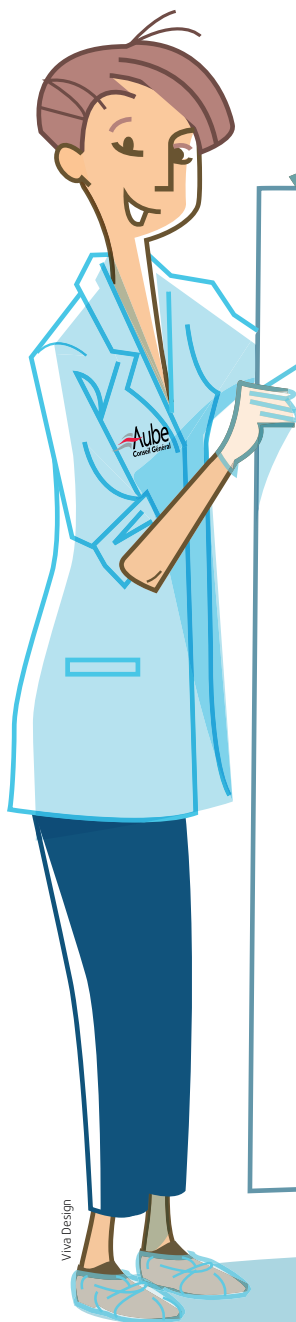
CULTURE DE LISTERIA.
Au laboratoire départemental, l'équipe suit pas à pas l'évolution des analyses.

intestins et les reins des ovins. Le vendredi, j'ai demandé à l'éleveur de faire aussitôt autopsier les cadavres par le labo. Le lundi, j'avais les résultats et nous avons pu faire vacciner. On ne peut pas risquer la perte d'un troupeau. »

VÉTÉRINAIRE
La surveillance obligatoire des cheptels et de la faune sauvage représente les deux tiers de l'activité du laboratoire départemental.

L'efficacité du partenariat avec le labo est également soulignée par le directeur du Groupement de défense sanitaire (qui réunit plus de 90 % des éleveurs aubois), le Dr Selim Belkilani. « Le travail en réseau mené avec les vétérinaires sur le terrain est essentiel pour contrôler les maladies, mais aussi pour détecter les problèmes nouveaux. » Avis partagé par la Fédération des chasseurs, le président Claude Mercuzot et le directeur Philippe Hecht en tête : « Nous sommes aux premières loges en ce qui concerne les zoonoses, ces maladies transmises à l'homme par la faune sauvage comme la tularémie du lièvre ou l'échinococcose, maladie parasitaire transmise par les excréments du renard [notamment] et qui se retrouve sur des végétaux que l'on peut ramasser dans la nature. » Dans ce domaine également, le labo assure un suivi continu par sa contribution dans différents réseaux de surveillance.

■ **Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires.**
Cité administrative des Vassaulles, chemin des Champs de la Loge, à Troyes.
Tél. : 03 25 42 52 00.



Viva Design

QUELQUES RÈGLES D'HYGIÈNE

Savez-vous que le cuir chevelu contient un million de bactéries au centimètre carré et la salive, 100 millions par gramme? Et que dire des mains, des aisselles, des sécrétions nasales ou des matières fécales... Appliquez donc, chez vous, ces conseils simples du laboratoire départemental dispensés sur les lieux de travail.

■ **ERREURS FRÉQUENTES:**

se frotter les cheveux, cuisiner en portant montre ou bague. Fumer en cuisinant.

■ **MÉNAGE:** nettoyer et désinfecter la cuisine le plus régulièrement possible.

■ **LAVAGE DES MAINS:**

après être allé aux toilettes, après avoir éternué ou toussé, après avoir manipulé des matières contaminées... utiliser une eau potable et tiède (35 °C), privilégier le savon bactéricide liquide, l'essuie-main jetable...

■ **TEMPÉRATURES DE CONSERVATION:**

les bananes se conservent à 12 °C minimum, les tomates à 10 °C et la plupart des fruits et légumes entre 6 et 8 °C. La réfrigération des autres denrées périssables se fait à 8 °C, les préparations de viandes, volailles et œufs à 4 °C, les préparations culinaires élaborées à l'avance à 3 °C, les viandes hachées, les poissons, les crustacés et autres produits frais de la pêche à 2 °C. C'est entre 10 °C et 63 °C que les microbes se multiplient le plus facilement et que certains d'entre eux libèrent des toxines.

■ **TRANSMISSION DES MALADIES:**

en cas de rhume, grippe, bronchite, porter un masque. Protéger blessures et plaies par un pansement étanche.

■ **TENUE ADAPTÉE:**

porter tablier ou blouse pour laisser les germes au-dehors.

de l'alimentaire, où l'analyse d'un prélèvement de type pâtisserie revient à près de 70 €, mais est facturée au client entre 40 et 50 €.

■ **CES MALADIES QUI MENACENT LES BÊTES**

• La brucellose. Bactérie transmise par le lait ou le fromage et qui peut provoquer de graves infections chez l'animal ou chez l'homme;

- l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), plus connue sous le nom de maladie de la vache folle;
- la rage;
- la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR);
- la fièvre catarrhale ovine (FCO); aussi appelée maladie de la langue bleue;
- la diarrhée virale bovine;
- la maladie des muqueuses (BVD-MD);
- la paratuberculose;
- le varron...



PHS - AgenceInfo

■ **UN TRAVAIL EN RÉSEAU**

Les maladies n'ont pas de frontières. C'est pourquoi le laboratoire départemental est actif au sein de plusieurs réseaux, dont l'ERZ (lutte contre la rage et autres zoonoses), et Sagir (faune sauvage). L'Aube est située sur un couloir migratoire pour les oiseaux. Elle occupe la deuxième place dans les départements français, après l'Ain, pour le risque de grippe aviaire.



◀ **CHAMEAU**
Au lieu de la fougère annoncée (capillaire), c'est un chameau urinant qui est représenté. Les boîtes ont-elles vraiment contenu les produits dessinés ? Ont-elles changé de nom ?

◀ **MANDRAGORE**
Recherchée comme aphrodisiaque, la plante, reproduite ici sur une boîte marquée "coquelicot", était employée en magie noire.



▲ **ÉLAN**
La corne du pied gauche de cet animal garantissait de l'épilepsie. La patte trouvée dans la boîte n'a toutefois soigné personne, car elle est encore intacte.

Dans la boutique aux drogues

Aménagée au XVIII^e siècle, la pharmacie de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes a fonctionné jusque dans les années 1960. Cette ancienne "boutique aux drogues" continue d'abriter, sur ses étagères en chêne brun rouge, des boîtes médicinales intactes. Joliment illustrées des remèdes mythiques qu'elles contenaient. Texte : Marie-Pierre Moyot. Images : musées de Troyes, sauf mention.



▲ **COQUELICOT**
Avec un total de quatre boîtes, c'était le produit le plus stocké à l'Hôtel-Dieu.

▶ **PIERRES PRÉCIEUSES**
Au XII^e siècle, la topaze macérée dans du vin soigne la gangrène. Quant au saphir, il assainit l'estomac.



▶ **IVOIRE**
Boîte illustrée par un éléphant. Administrée en tisanes astringentes, la râpure d'ivoire était autrefois une substance courante et bon marché!



▲ **SILÈNE**
Armé d'un gourdin, un bambin chevauche un animal fantastique. Cette silène, qui date du XVI^e siècle, fut évidée à la main, à même le tronc. Elle contenait de la jusquiame, aux propriétés narcotiques.



▲ **CHEVROTAIN**
On tirait le musc de la vessie de cet animal. Cette illustration tend à prouver que les apothicaires fournissaient aussi les parfumeurs.



▲ **BALEINE**
Si cette boîte, ornée de moulures, porte le nom d'une plante (le lierre), elle est peinte avec la baleine dont le "blanc" (cervelle) soulageait les troubles nerveux.

▼ **ALKÉKENGE**
Cet arbrisseau commun, aussi appelé "Physalis" ou "amour en cage", a sa place dans toutes les boutiques d'apothicaire.



◀ **IPÉCACUANHA**
Rapporté du Nouveau Monde, c'est le nec plus ultra au XVIII^e siècle. Depuis qu'il a guéri le Dauphin de la dysenterie, Louis XIV ordonne de le distribuer dans toute la France. Toujours utilisé comme vomitif.



◀ **ROSE DE PROVINS**
Si estimée des Indes, qu'elle s'y vend au poids de l'or. Moysse Charas, médecin du Roy, en fait un sirop auquel il ajoute... de l'esprit de soufre ou de vitriol!



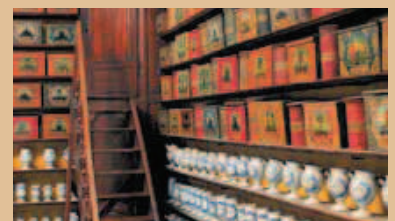
▲ **RECYCLAGE**
L'apothicaire a tapissé l'intérieur des boîtes avec des pages extraites des registres de l'Hôtel-Dieu.

▼ **BAUME DE JUDÉE**
L'arbrisseau, dont la résine cicatrisante s'écoule dans des fioles, est gardé par un janissaire, soldat moustachu, coiffé d'un turban, portant fusil à l'épaule et sabre à la ceinture.



à savoir

- **Où?** Musée de l'Apothicaire. Quai des comtes de Champagne, à Troyes. Tél. : 03 25 80 98 97.
- **Quand?** Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril, les vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **Tarifs.** 2 €. Gratuit : moins de 18 ans, étudiants, et pour tous, le premier dimanche du mois.
- **Les plus.** Un ensemble unique de 319 boîtes en bois peint, classé monument historique (1958). Dans l'ancienne pharmacie de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, préservée en l'état depuis le XVIII^e siècle.
- **Jardin de l'apothicaire.** Cour du musée. Gratuit. Jusqu'à fin octobre.
- **À lire.** *La Vie en Champagne*, n° 17 (janvier-mars 1999) et n° 51 (juillet-sept. 2007).



Dider Vogel



E-archivage: comment conserver dans la durée?

Avec l'invasion du numérique dans notre vie professionnelle comme privée, l'archivage doit s'adapter. Qu'il s'agisse de photos de vacances ou de documents administratifs, la qualité de conservation dépend des outils et de la méthode employés. Texte : Philippe Schilde. Images : Didier Vogel.

La photo sépia de l'arrière-grand-père fringant dans son uniforme de militaire, moustache en guidon de vélo, fier comme Artaban au bras de l'arrière-grand-mère pimpante dans sa robe de mariée, a, certes, un peu jauni. Mais elle a traversé le siècle dernier dans un simple sous-verre, transmis de génération en génération. Si vous en prenez soin, de même que vos descendants, peut-être vos arrière-petits-enfants auront-ils un jour ce témoignage entre les mains et pourront-ils se trouver un air de ressemblance avec leurs lointains aïeux...

Mais en sera-t-il de même avec les photos de votre propre voyage de noces, prises, il y a peu, à l'autre bout du monde, avec un appareil reflex numérique dernier cri affichant 10 millions de pixels? Un conseil: imprimez quelques-uns de ces clichés si vous voulez immortaliser ces moments et transmettre, à votre tour, de beaux souvenirs à votre progéniture. Car les photos numériques, si pratiques à regarder aujourd'hui sur les écrans d'ordinateur, de téléviseur ou de l'iPad ne seront sans doute plus lisibles, en l'état, dans cent ans. Et peut-être même bien avant!

NE PAS CONFONDRE STOCKAGE ET ARCHIVAGE

En quelques années seulement, le numérique a envahi notre quotidien et évolue à la vitesse grand V, tiré par les nouvelles technologies. Outre les photographies et les vidéos qu'on multiplie à l'envi – y compris avec son téléphone mobile –, les factures du téléphone, ou

dates

1967

Premières disquettes (8 pouces).

1984

Apparition du CD-ROM.

1995

Naissance du DVD.

2001

Sortie de la clé USB.



CD-ROM.

Jusqu'à quand pourra-t-on lire ce support, apparu il y a vingt-cinq ans?

celles du gaz, les relevés bancaires ou les attestations de paiement du tiers de l'impôt sur le revenu sont désormais dématérialisés. Ces fichiers, qui arrivent par e-mail dans votre boîte électronique, sont enregistrables sous différents formats (.doc, .xls, .pdf, etc.). Et, en quelques secondes, par la magie d'Internet, ils viennent s'empiler sur le bureau virtuel de votre ordinateur. Or, il arrive de les stocker à la hâte, sans parfois en sortir la moindre copie papier. Car, à l'ère du développement durable, on économise non seulement sur les frais de port, mais aussi sur l'encre et le papier... « C'est bien d'économiser ainsi des montagnes de papier et d'arbres. Nous nous employons d'ailleurs

à le faire quotidiennement au sein des différents services du Conseil général. Mais il faut aussi être en mesure de conserver de manière pérenne, de retrouver facilement ces documents numériques et de pouvoir les authentifier; car ils se multiplient de manière exponentielle, tant dans notre vie professionnelle que personnelle, alerte Céline Guyon, des Archives départementales de l'Aube, au cœur de la problématique de ce qu'on appelle désormais l'e-archivage. Et surtout, il ne faut pas confondre stockage et archivage. L'archivage induit une notion de durée, de long terme. Pas le stockage. »

On croit trop souvent être tranquille et à l'abri des mauvaises surprises, en gravant des CD ou

Le saviez-vous?

Utilisé par les Archives départementales, standard et normalisé, le PDF/A est, à ce jour, le format le plus fiable pour conserver des documents numériques.



DVD à la pelle, en gavant de films ou de photos les disques durs ou en utilisant les coffres-forts électroniques proposés sur Internet. C'est loin d'être le cas. L'archivage suppose davantage d'implication personnelle et une bonne méthodologie – comme pour le classement des papiers! Sinon, on risque de se noyer dans la masse des fichiers électroniques, de se perdre dans la complexité des logiciels (applications) et des formats d'enregistrement. Sans parler des supports et du matériel informatique.

QUANTITÉ NE VEUT PAS DIRE QUALITÉ!

Qui peut encore aujourd'hui introduire dans son ordinateur les disquettes noires de 5 pouces ¼ utilisées il y a seulement huit ou dix ans? À moins de travailler dans un musée de l'informatique, c'est quasi impossible! Se pose donc le problème de l'équipement informatique et de cette course en avant effrénée, qui rend vite obsolète la dernière machine installée à la maison ou au bureau. Dans le même temps, les capacités de stockage des nouveaux produits – y compris les plus petits, type MP3 – sont de plus en plus importantes. Mais, attention, c'est un leurre de croire que la solution se situe uniquement dans ces disques durs (internes ou externes) de 1 téraoctet (1 000 milliards d'octets), largement disponibles sur le marché aujourd'hui. *Quantité ne veut pas dire qualité! « On ne garantit pas la pérennité en sur-stockant, puisque la durée de vie maximale des machines et des disques est estimée entre dix et quinze ans pour les plus fiables. Et on ne sait pas grand-chose des processus de vieillissement des*



Thinkstock Images/Gettyimages.com

PHOTOS.

Pensez à faire tirer sur un papier photo de qualité vos clichés préférés.

composés chimiques des supports », remarque Céline Guyon, citant une étude récente, réalisée par des scientifiques français qui dénoncent les promesses d'éternité des fabricants, alors que le numérique se montre vite amnésique. Ce risque pour vos textes, sons, photos, vidéos, etc., il faut l'avoir en permanence à l'esprit, sans pour autant sombrer dans la sinistrose. Mieux vaut, chacun à son échelle, anticiper et s'organiser.

LES CONSEILS DE CÉLINE



Quelques astuces pour éviter, autant que possible, de perdre les documents numériques auxquels on tient. Par Céline Guyon, des Archives départementales.

- **MULTIPLIEZ LES SUPPORTS.** CD, DVD, disque dur externe, coffre-fort numérique et autres serveurs distants via Internet: faites au moins deux copies différentes, rangées dans des endroits distincts (plutôt au sec, au frais et à l'abri de la lumière).
- **CHOISISSEZ DES SUPPORTS DE QUALITÉ** pour espérer une durée de vie plus longue. Un CD ou un DVD peut paraître en parfait état, mais devenir illisible...
- **GÉREZ ACTIVEMENT VOS ARCHIVES NUMÉRIQUES.** Contrôlez régulièrement, trie, indexez et reclassez si besoin. Surtout, faites migrer vos données sur les nouveaux supports, au fur et à mesure des avancées technologiques. Pensez non seulement à l'évolution des supports, mais aussi à celle des logiciels et des formats. Choisissez les plus simples et les plus ouverts: .pdf, par exemple, ou .txt (si la mise en pages n'est pas indispensable).
- **N'ÉCRIVEZ NI NE COLLEZ JAMAIS** quoi que ce soit (post-it, étiquette) sur la surface de lecture d'un disque optique ni sur l'autre face. Utilisez la partie centrale (qui est transparente), sur laquelle aucune information n'a été gravée.
- **LAISSEZ UN PEU D'ESPACE** sur le disque lorsque vous gravez un CD ou un DVD.
- **IMPRIMEZ** les documents les plus importants pour les conserver. Et classez bien ces archives papier.



Précurseur de l'archivage électronique

Pionnier dans la dématérialisation des procédures, le Conseil général de l'Aube est aussi précurseur en matière d'e-archivage. Ses services Informatique et Archives ont mis au point – en partenariat avec les Archives de France et le Conseil général des Yvelines – un module d'archivage de l'information électronique, intitulé M@rine. Cette innovation a été nommée dans le cadre des Victoires 2010 de la modernisation de l'État. Tout est parti d'une loi publiée en mars 2001, selon laquelle un écrit

électronique a la même valeur que le papier, si on garantit sa valeur probatoire. Quant aux documents produits électroniquement, la loi stipule qu'ils doivent être archivés électroniquement. « Notre administration doit donc conserver et rendre accessibles ces documents, mais aussi assurer leur pérennité et leur intégrité dans le temps, indique-t-on à la direction de l'Informatique. En outre, ils ne doivent pas être modifiables. Pour le Conseil général, dont les délibérations sont signées électroniquement par le président depuis fin 2008, la question

de l'authenticité des documents est primordiale. *Sur ce point, nous avons travaillé avec Lex Persona, une entreprise de la technopole de l'Aube, qui a développé des outils permettant de valider la signature électronique.* » Entré en production en juin dernier, M@rine comptabilise déjà quelque 10 000 transferts de documents. Chaque transfert peut regrouper trois ou quatre fichiers, avec une traçabilité totale (grâce aux métadonnées, sortes de notices explicatives). Le Conseil général va faire bénéficier les collectivités locales de l'Aube de cet e-archivage, via une plate-forme mutualisée de services.



Il était une fois...

Contes facétieux de terroir ou légendes peuplées de fées, de sorciers et de loups-garous, le folklore de Champagne est riche. À tout âge, il séduit toujours et constitue un pan attrayant et pittoresque de notre patrimoine. Texte: Marie-Pierre Moyot.

Loin d'être aussi mythique que celui de Bretagne, le folklore de Champagne n'en est pas moins pétillant. De grands hommes de lettres en attestent dès le XIX^e siècle. « Ici, l'intelligence brille, observe Taine, originaire des Ardennes. L'esprit leste, juste, avisé, malin, prompt à l'ironie, trouve son amusement dans les mécomptes d'autrui, mais le railleur n'est point méchant. » Jules Michelet évoque, lui, « la grâce et l'ironie champenoises ». C'est sans doute le spécialiste du folklore champenois, Alexis Guillemot, qui parle le

DIABLE !
En pays d'Othe, le seul nom de Satan faisait frémir. En Champagne crayeuse, le diable était objet de risée.

mieux des contes populaires de Champagne. « Ils méritent une mention spéciale car ils ont un caractère un peu particulier: le vulgaire, le trivial, l'indécence en sont exclus. Un trait affiné ou piquant les termine toujours. » On trouve des histoires universelles « venues du dehors ou puisées dans le fonds commun de la tradition et que le Champenois a redressées, selon ses goûts ». Recueilli par Charles Thibault pendant une veillée, *Le chaudron aux écus* est ainsi un classique, où un voleur (le savetier) se fait duper par celui qu'il avait volé (le curé de Laines-aux-Bois), lequel réussit à rentrer en possession de son bien. Quant au *Vigneron des Riceys à la foire de juin*, il parvient à faire un bon repas sans bourse délier. Ce joyeux farceur n'est pas un coquin. L'hôtelier n'est pas dupé. Au final, c'est le paysan avaro qui est contraint de payer deux repas fins. Au passage, on apprend que c'est sur cette foire que les fermiers embauchaient leurs moissonneurs. On renoue avec un patois suranné: hotteret (hotte), accolage (palissage des vignes). En mettant en scène un bonnetier d'Arcis ou des lavandières, armées de leur taboulot et calées dans leur triolot, les contes font revivre des coutumes disparues.

UNE MARMITE POUR LES DAMNÉS

De nombreuses histoires de loups nous ramènent au temps où ces animaux étaient encore présents en Champagne et s'attaquaient aux troupeaux, parfois même aux humains. Le dernier loup fut tué à Dampierre en 1888. Quant aux saints (Maclou, Gengoul...), ils sont largement présents dans notre littérature orale, tout comme le diable, qui a un puits à Bouilly et à Petit-Mesnil, une fontaine à Chesley, une chaudière à Engente et une marmite à

FEUX FOLLETS.
À Savières, une vieille femme fut jadis poursuivie par un farfadet que l'on prit pour un démon échappé de l'enfer. Le sentier hanté qu'elle a emprunté est resté sous le nom de "route de l'Enfer".



MÉLUSINE.
Au château de Chacenay, le remords a transformé Émeline en Mélusine (femme serpent). On l'entend encore se plaindre, regrettant d'avoir édifié des bains contre le gré de son mari Erard III, parti en croisade.

origines

On dit que la côte de Montgueux serait issue de l'amoncellement des terres qui servirent d'échafaudages à la construction de la cathédrale de Troyes et qu'il fallut bien mettre quelque part...

Villenauxe pour y faire bouillir les damnés. Autres créatures maléfiques, les sorcières tiennent régulièrement sabbat dans les clairières de Nogent-en-Othe, Ricey-Bas, Rigny-le-Ferron, Rouvres-les-Vignes, Vallant-Saint-Georges, Verpillières ou Villy-en-Trodes. Les fées se font plus rares. L'abbé Jean Durand, infatigable coureur de légendes, rapporte toutefois que trois sœurs, qui étaient fées, auraient bâti en trois jours trois églises à Blaincourt ainsi qu'à Ceffonds et à Doulaincourt (Haute-Marne) au moyen d'une truie enchantée, qui venait se placer dans leurs mains en traversant les airs. À Lavau, un pêcheur prenait du poisson grâce à l'intervention d'une fée, mais il laissa échapper son secret et perdit l'aide de la fée...

UN LIVRE À NE PAS METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS!

Avec (entre autres) son conte du Graal, au XII^e siècle, Chrestien de Troyes est le premier conteur à donner ses lettres de noblesse à la terre de Champagne. Mêlant réel et surnaturel avec magie, il invente le roman. Quatre siècles plus tard, Nicolas de Troyes, simple ouvrier sellier, figure au nombre des bons conteurs français. Son *Grand Parangon des nouvelles nouvelles* reproduit des sujets déjà traités par ses devanciers, notamment Boccace, et présente des anecdotes qui circulaient sous François I^{er}. Certains récits ont un caractère féerique. Au XIX^e siècle, enfin, Collin de Plancy fait mouche



R. Loukine/S. Gailliet

ANIMATIONS

Cet automne, laissez-vous conter des histoires...

■ SALON RÉGIONAL DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

- Thème: Il était une fois...
- Ateliers, expositions, spectacles, rencontres auteurs/illustrateurs...
- Avec le soutien du Conseil général.
- Espace Argence, Troyes.
- Entrée libre. Du 14 au 18 octobre.

■ SPECTACLE JEUNE PUBLIC (À PARTIR DE 5 ANS)

- Quelle est la couleur du petit chaperon rouge? Création de la Compagnie de quat'sous pour la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), service du Conseil général.
- Sur le salon du livre jeunesse.

■ LECTURES

- *Contes de Champagne*, Charles Thibault, Éd. des quatre jeudis, 1959 (Archives de l'Aube - cote BP 2687).

- *Mystérieuse forêt d'Othe*, Gabriel Groley, Imp. Paton, 1976 (Archives de l'Aube - cote BM 197). Contes et récits de la vieille Champagne.
- *Le Chasseur de voirlous*, Ronnie G. Martin et Alain Richard, La Renaissance, 1986 (Archives de l'Aube). BD.
- *Guide de l'Aube mystérieuse*, Jean Durand, 5^e édition, 2001. 21 €. Coutumes, croyances et diableries répertoriées par communes.

- *Contes et légendes de la Champagne et des Ardennes*, Roger Maudhuy, éd. France empire, 2003. 20 €. Aux sources de l'âme champenoise.
- *Contes et légendes de l'Aube et Contes et légendes de Champagne*, Jean-Claude Czmarra, éd. Alan Sutton, 2008 et 2010. 12€. Histoires d'hier et d'aujourd'hui.
- *Les Mystères de l'Aube*, Guy Capet, éd. De Borée, 2010. 24,90 €. Histoires extraordinaires.

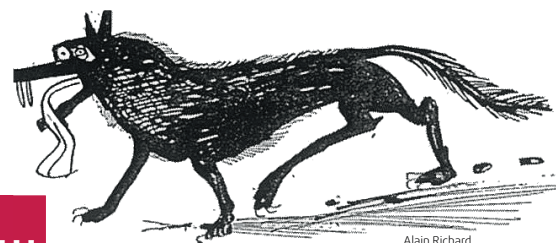


À BOURDENAY, LA SORCIÈRE

Maqueronne de Bellevillotte (1304) jette des sorts. Après avoir baptisé une statue de cire du nom de la personne à qui on en veut, elle la présente au feu et perce sa tête avec une aiguille en disant: « Celle pour qui cela est fait, cette semaine n'aura pas sa tête. »

R. Loukine

avec son *Dictionnaire infernal*. Cet ouvrage, que s'arrachent aujourd'hui les passionnés de sciences occultes, réunit des contes bizarres ainsi qu'une foule de détails sur les démons: traits, bonnes qualités et infortunes, bons mots, amours et petits services aux mortels... Un livre à ne pas mettre entre toutes les mains! Le genre littéraire n'est pas mort. Auteur de plusieurs ouvrages consacrés au département, Jean-Claude Czmarra (Bar-sur-Aube) a récemment publié deux opus. Des contes de la planète transposés chez nous y côtoient des créations faisant cohabiter des mythes ancestraux avec des légendes modernes. On lui doit aussi d'exhumer quelques pépites, telle la *Légende de Baroville* (1917). Un recueil d'amusantes histoires, comme celle de cette vache que l'on hissa au bout d'une corde pour brouter l'herbe... du clocher. Signées O.T., ces farces seraient d'Octave Teinturier, l'abbé du village!



Alain Richard

et aussi...

PERSONNAGE DE LÉGENDE

C'est un coup du voirloup!

Avant la Révolution, d'affreux voirlous sèment la terreur en Champagne, et surtout en pays d'Othe. Ces êtres imaginaires sont tellement craints qu'on ose à peine en parler, de peur de les attirer. Les archives n'en gardent pas trace. Et pour cause! Ces monstres effacent, la nuit, ce qu'on écrit sur eux le jour! Solitaire, le voirloup est un être humain qui se transforme en bête « à minuit sonnante, à l'aide d'un onguent maléfique, en vertu d'un pacte passé avec le diable », explique l'historien local Gabriel Groley. Le voirloup endosse aussi bien la peau d'un loup que celle d'un chat noir ou d'un porc au groin menaçant. Comme le loup-garou, le voirloup voit la nuit, se déplace sans bruit ni trace.

Insensible à la douleur, il est invulnérable. S'il ne peut jeter de sort, il s'ingénie à faire le mal: il embrase la paille, fait mourir les vaches et pourrir la vigne, et rend les femmes stériles. Au chant du coq, le voirloup reprend forme humaine. On peut alors le reconnaître à la marque rouge qu'il porte en bas du dos ou à la fourche à deux dents, dessinée sur son épaule gauche.



Alain Richard

UN DES RARES PORTRAITS DU VOIRLOUP, par Alain Richard (Thuisy).

ÉDUCATION

Revue de chantiers...

À chaque rentrée, le Conseil général fait le point sur la rénovation des collèges. À la cité scolaire Gaston-Bachelard (Bar-sur-Aube), collégiens et lycéens ont pris possession du nouveau restaurant scolaire et d'un bâtiment de salles de cours. Et les filles, d'un internat neuf... qu'elles partagent avec les garçons dont le bâtiment est désormais en travaux. Familles et cars scolaires disposent de parkings (aménagés avec l'aide de la communauté de communes). Déjà en fonction depuis le printemps dernier, la salle polyvalente, ainsi que

l'aile droite du collège Beurnonville (Troyes) viennent d'être inaugurées. À Romilly-sur-Seine, le maître d'œuvre de la rénovation de Paul-Langevin est désigné; les études vont se poursuivre jusqu'au 1^{er} trimestre 2011.

ET AUSSI...

Peintures et ravalement à La Voie châtelaine (Arcis-sur-Aube). Menuiseries nouvelles à Jean-Moulin (Marigny-le-Châtel). À Eurêka (Pont-Sainte-Marie), le ravalement est engagé.

CITÉ GASTON- BACHELARD (BAR-SUR-AUBE):
le nouvel internat des filles.



Robert Wolleida



ENTRAIDE

Quand un enfant part trop tôt

Apporter un soutien aux familles endeuillées par le décès d'un enfant, tel est l'objectif de l'association nationale Jonathan Pierres vivantes. Dans l'Aube, des parents bénévoles, qui traversent cette épreuve, proposent rencontres, échanges et sorties.

- **Jonathan Pierres vivantes.**
Tél. : 03 25 75 37 80.
www.anjpv.asso.fr
- **Permanence.**
Troyes (maison des associations):
1^{er} vendredi du mois de 18h à 20h.
Romilly-sur-Seine (maison médicale):
1^{er} lundi du mois de 17h45 à 19h45.
- **Journée mondiale des enfants partis trop tôt, le 12 décembre.**
Rencontre à Troyes, 9, bd Henri-Barbusse (salle Val-de-l'Isle à 14h30).

CANTON DE TROYES 2

Jacky Raguin, conseiller général

Le 13 juin dernier, les électeurs du canton de Troyes 2 ont choisi Jacky Raguin (et sa suppléante Isabelle

Héliot-Couronne), pour les représenter au Conseil général. Chef d'entreprise à Lavau, le nouvel élu est également maire de la commune de Creney-près-Troyes et vice-président de la communauté de communes Seine-Melda-Coteaux. En attendant le prochain renouvellement de l'assemblée départementale, en mars 2011, Jacky Raguin remplacera son

prédéceseur, Claude Bertrand (décédé), dans les différentes instances où il siégeait, à commencer par la commission Infrastructures, Patrimoine et Équipements.

- **Nouvelle composition de la commission Infrastructures, Patrimoine et Équipements.**
Président: Jean-Claude Mathis.
Vice-président: Franck Simard.
Secrétaire: Christian Branle.
Membres: Marc Domèce, Daniel Lebeau, Jacky Raguin.



DR

rebelote

Ravie de l'accueil reçu au lac d'Orient en mai, la Fédération française de voile a de nouveau confié à l'Aube l'organisation du championnat de France interséries des croiseurs légers, du 2 au 5 juin 2011.

EN BREF

TRANSPORT DE VOYAGEURS
Horaires en ligne

Quelque 230 localités de l'Aube sont desservies par des lignes régulières de car. Lignes, arrêts horaires... renseignez-vous auprès des transporteurs, ou via le site Internet du Conseil général.

- www.cg-aube.com (Vous faciliter la vie/Transports, routes).
- Tél.: 03 25 42 49 71.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attention au délai! Responsables d'associations, déposez votre dossier de demande de subvention au Conseil général avant le 1^{er} octobre. Téléchargez le formulaire.

- www.cg-aube.com/index.php4?rubrique=46
- Tél.: 03 25 42 50 50.

TROYES

Visites guidées

Deux nouveautés permettent de découvrir Troyes autrement. La maison de l'Outil propose au visiteur un audio guide (français et anglais). Quant à l'office du tourisme, il met à disposition des personnes sourdes ou malentendantes un circuit en LSF (langage des signes).

ÉDITION

Un été dans l'Aube (suite)

Rupture de stock... Une certaine de nos lecteurs n'ont pas reçu le guide *Un été dans l'Aube*, proposé dans notre dernier numéro. Toutes nos excuses.



Expression libre des conseillers généraux de l'Aube, conformément à la loi Démocratie de proximité du 27 février 2002.

JEAN BOTELLA

Un réajustement nécessaire



Photos: Didier Guy

Le plan de sauvegarde mis en place par le Conseil général de l'Aube est indispensable. Notre département doit conserver ses facultés d'investissement, qui se sont révélées efficaces depuis de nombreuses années; et, de ce fait, il est obligatoire de faire des économies sur les frais de fonctionnement.

La volonté, clairement affichée,

est de conserver l'aide aux collectivités locales, mais en ciblant les priorités. Notre attachement aux communes reste entier. Ce plan nécessaire a permis de faire un "dépeussierage" des aides accordées, et ce, afin d'adapter au mieux les aides que nous continuerons à apporter à nos concitoyens. Notre département a réalisé ce travail avec un esprit d'ouverture et avec rationalité. Il aurait été déraisonnable de faire l'impasse sur ce plan de sauvegarde, tout en sachant que l'avenir de notre autofinancement et de notre marge de manœuvre était menacé.

Tout est en place pour voir l'avenir avec plus de sérénité.

■ **Jean Botella:** Conseiller général du canton de Romilly 1
Secrétaire de la commission Action sociale, santé, solidarité et sécurité

MARC DOMÈCE

Le regroupement scolaire: un impératif incontournable



Si nous prenons raisonnablement en compte l'intérêt de nos enfants scolarisés en primaire et en maternelle, le regroupement scolaire s'impose de lui-même en milieu rural. Les RPI ont déjà ouvert la marche dans cette direction. Il convient alors de parfaire le modèle sans pour autant causer de préjudice aux communes concernées.

Un regroupement d'écoles disposé en un lieu judicieusement choisi, c'est optimiser les moyens matériels, humains et pédagogiques dans l'intérêt général élèves-enseignants-parents.

C'est aussi réduire considérablement les risques du transport et les coûts exorbitants qu'il engendre; ce dernier a montré ses limites.

17 millions d'euros, soit près de 1 000 € par enfant et par an:

il nous faut aujourd'hui raisonner efficacité et rationalité.

C'est d'avenir dont nous parlons ici!

■ **Marc Domèce:** Conseiller général du canton d'Aix-en-Othe
Membre de la commission Infrastructures, patrimoine et équipements

MARC BRET ET JEAN-MARC MASSIN

Pour un autre plan d'économies plus juste



Le Conseil général de l'Aube a adopté une série de mesures d'économies qui vont pénaliser les communes, les associations, les entreprises, les particuliers et des institutions, comme les pompiers.

Parmi les nombreuses propositions, non retenues, nous revenons vers deux mesures de bon sens alliant à la fois économies et équité:

- l'abandon du projet d'auditorium;
- la différenciation des tarifs de transports scolaires.

L'auditorium:

Ce n'est pas à un moment où l'argent public va manquer pour longtemps qu'il faut s'engager dans un projet qui va coûter cher, aujourd'hui, aux contribuables aubois à construire (23 millions d'euros), et cher, demain, à entretenir.

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune étude de marché, alors même que la quasi-totalité des 120 centres de congrès français sont déficitaires.

À nos questions précises sur les coûts de fonctionnement, nous n'avons reçu que des approximations peu rassurantes.

Les transports scolaires:

Après les cantines dans les collèges, le Conseil général de l'Aube a encore une fois manqué l'occasion d'instaurer une mesure fiscalement équitable.

Nous souhaitons que les familles les plus aisées paient davantage que celles qui rencontrent des difficultés. En effet, de nombreuses familles aubois touchées par la crise auront du mal à payer 100 € pour un lycéen.

Et aussi:

Nous avons aussi demandé le maintien de la subvention aux pompiers, l'ouverture d'une réflexion sur le soutien aux associations, la différenciation des aides à la construction en fonction de la performance énergétique... Autant de propositions positives, malheureusement tombées... dans l'oreille d'un sourd.

■ **Marc Bret:** Conseiller général du canton de Troyes 1
Membre de la commission Finances

■ **Jean-Marc Massin:** Conseiller général du canton de Sainte-Savine
Membre de la commission Tourisme, environnement et cadre de vie



TROYES
24^{EME} SALON
REGIONAL DU LIVRE
POUR LA JEUNESSE

ENTRÉE LIBRE

DU 14 AU 18 OCTOBRE 2010
ESPACE ARGENCE

Salon national soutenu par le Ministère de la Culture et la Communication et le Centre National du Livre

Retrouvez l'ensemble des sorties, expositions, festivals, conférences dans le département ces prochains mois...

flâner aux expos

PORTES ET FENÊTRES D'ICI ET D'AILLEURS



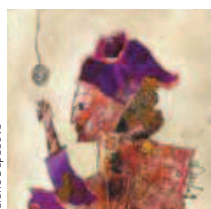
Photos.
■ Bibliothèque, La Chapelle-Saint-Luc. Jusqu'au 16 octobre.

DIDIER GAULON



Peinture.
■ Maison du XVI^e, Bar-sur-Seine. Du 2 au 17 octobre.

AGNEX, BAISERO, CHRISTOPHE, DEPADOVA, MEROSE, NIKLAUS ET QUAI



Valérie Depadova

Peinture, sculpture, céramique, installations.
■ L'Arrivage, 6, rue Larivey, Troyes. Jusqu'au 17 octobre.

CYRILLE TAVERNEY

Peinture.
■ La Grange, Saint-André-les-Vergers. Du 5 au 21 octobre.

L'ART DU TAPISSIER

■ Château de la Motte-Tilly. Jusqu'au 31 octobre.

VÉRONIQUE ELLENA ALEXANDRE JOLY



Photos.
■ CAC Passages, Troyes. Jusqu'au 5 novembre.

GUY PÉQUEUX



Peinture.

■ Galerie Saint-Martin, 5, bd Victor-Hugo, Troyes. Du 1^{er} octobre au 13 novembre.

LES 20 ÉRUPTIONS VOLCANIQUES LES PLUS SPECTACULAIRES

■ Maison de la science, Sainte-Savine. Conférence le 8 octobre (École de musique, 20h30). Du 6 octobre au 18 décembre.

NOGENT DANS LES PAS DES ÉCRIVAINS

■ Maison à remonter le temps, Nogent-sur-Seine. 16, 17, 23 et 24 octobre.

CHAMPIGNONS, ARBRES ET BAIES D'AUTOMNE



SAB

■ Lycée de Crognon, Les Loges-Margueron. 16 et 17 octobre.

ANDRÉ MAIRE

Peinture.
■ Galerie Saint-Martin, 5, bd Victor-Hugo, Troyes. Du 19 novembre au 31 janvier.

PEINTURE ET SCULPTURE

■ Comédie, Saint-Germain. Du 20 au 28 novembre.

JOSÉ SUBIRA-PUIG ROGER-EDGAR GILLET

Sculpture - peinture.
■ Mairie de Nogent-sur-Seine. Du 27 novembre au 19 décembre.

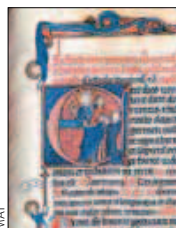
DES HOMMES ET DES OUTILS

L'excellence Stanley.
■ Maison de l'outil, Troyes. Visite commentée: 18 et 26 décembre (15 h). Du 18 décembre au 13 mars.

À LA MÉDIATHÈQUE

Troyes.

LA BIBLIOTHÈQUE DE CLAIRVAUX EN 1472



MAT

Un fonds inscrit à la Mémoire du monde par l'Unesco.
■ Jusqu'au 30 octobre.

BRICE VANEL



Brice Vanel

Photos du patrimoine industriel.
■ Du 11 octobre au 31 décembre.

À LA MAISON DU BOULANGER

Troyes.

GINGOLPH GATEAU

Souliers extravagants.
■ Du 16 octobre au 21 novembre.

L'ALBIEN DE L'AUBE ET SES FOSSILES

■ Du 4 décembre au 16 janvier.

À LA MAISON DU PARC

Piney.

NATURE ET FLEURS



■ Jusqu'au 12 octobre.

BIODIVERSITÉ

■ Du 15 octobre au 1^{er} décembre.

GALERIE DE L'ÉDEN

Romilly-sur-Seine.

CROIX-ROUGE

■ Du 6 au 20 octobre.

L'HISTOIRE DU COQ SPORTIF

■ Du 24 octobre au 14 novembre.

s'offrir un festival

ÉCO-FESTIVAL



Ateliers, expositions, spectacles, conférences...

■ Complexe Lacaille, La Rivière-de-Corps. Tél.: 06 26 47 51 22. Du 1^{er} au 3 octobre.

pleins feux sur...



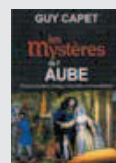
Nuits de Champagne

L'invité, Louis Chedid, entraîne dans son sillage: Gaëtan Roussel, Jeanne Cherhal, Aldebert, Sanseverino, M, etc.

■ Troyes. S'informer/réserver au 03 25 40 02 03 ou sur www.nuitsdechampagne.com Du 24 au 31 octobre.

dévoré des livres

LES MYSTÈRES DE L'AUBE



De Guy Capet (Troyes), Éd. De Borée. 24,90 €. Histoires insolites, étranges, criminelles et extraordinaires.

LES AMANTS DU MOULIN



De Lyliane Mosca (Crenoy), Éd. De Borée. 20 €. Roman.

OFFICE DE SAINT VICTOR



De Bernard de Clairvaux, Éd. Cerf (livre + CD). 64 €. À découvrir: des chants composés en l'honneur de l'ermite Victor d'Arcis.



LA MÉMOIRE DE TROYES

De Claude Bérise (Torvilliers), Éd. La Maison du boulanger. 39 €. Cartes postales et vues anciennes sur fêtes, sorties et divertissements.

CONTES ET LÉGENDES DE CHAMPAGNE



De Jean-Claude Czmarra (Bar-sur-Aube), Éd. Alan-Sutton. 12 €. Au profit de l'École des enfants malades de l'Aube.

Coup de cœur... Les ouvrières de la république



À partir des archives de Troyes et de l'Aube, ainsi que de témoignages oraux, l'historienne retrace la vie des bonnetières sous la Troisième République.

■ D'Helen Harden Chenut, Éd. Conseil général de l'Aube/Presses universitaires de Rennes. 22 €.

pleins feux sur... Maurice Marinot, penser en verre

Dessins, peintures, verreries de l'artiste troyen, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort.

■ Musée d'art moderne, Troyes. Visite guidée: 9, 19 et 24 octobre. Atelier en famille: 31 octobre, 28 novembre, 26 décembre. Spectacle: 10 octobre. Jusqu'au 31 octobre.



Eddy Fiers, KIKIG-MIRAH Bruxelles

apprendre en écoutant

À LA MÉDIATHÈQUE Troyes.

UN MUSICIEN, UNE HEURE DES CISTERCIENS
Jean-Noël Levavasseur.
■ 15 octobre (18 h).
L'œuvre de Chopin,
par Yves Lancien et ses élèves.
■ 5 novembre (18 h).

SAINT BERNARD ET LA PENSÉE DES CISTERCIENS
■ Médiathèque, Troyes.
Du 28 au 30 octobre.

REGARD SUR LA BONNETERIE AUBOISE



Par Jean-Louis Humbert.
■ 14 novembre (15 h).

LE MARÉCHAL-EXPERT
Par Marie-Dominique Leclerc.
■ 27 novembre (15h30).

SANTÉ ET HYGIÈNE AU XIX^e SIÈCLE



■ Archives de l'Aube, Troyes.
16 novembre (18 h).

NOS 20 ANS AVEC PASOLINI

Rencontres-échanges.
■ Médiathèque, Troyes. 16 et 20 novembre (20h3)
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 17 novembre (20h3)
■ Musée d'art moderne, Troyes.

À 20h30. 18 novembre.
Projections.
■ Ciné-city. Du 19 au 27 novembre.
Informez-vous au 03 25 73 04 85.

MAIT

Archives de l'Aube

Ernest Pignon Ernest

avoir l'esprit sport

4^e DE COUVERTURE

Rencontre-débat.
■ Bernard Werber. 19 novembre.



■ Michel Drucker. 4 décembre.
Théâtre de la Madeleine, Troyes.

À LA MAISON DE L'OUTIL Troyes. À 18h30.

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XXI^e SIÈCLE
■ 7 octobre.

CONSTRUCTION DURABLE EN HABITAT INDIVIDUEL
■ 4 novembre.

AU MUSÉE D'ART MODERNE Troyes.

LA VERRERIE AUX MUSÉES ROYAUX DE BRUXELLES
■ À 17h30. 28 octobre.

LES BUILDINGS ART DÉCO DE NEW YORK
■ À 17h30. 25 novembre.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ART
■ À 14h30. 7 octobre,
18 novembre, 16 décembre.

À LA MAISON DU PATRIMOINE Saint-Julien-les-Villas.

APPROVOISER L'EAU



■ 12 octobre.

ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE: DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ À L'AN MIL
■ À 18h30. 6, 13 et 20 octobre.
3 et 10 novembre.

DE L'ÉRÉMITISME À LA FONDATION DE L'ORDRE CISTERCIEN
■ À 18h30. 4 novembre, 16 décembre.

À L'INSTITUT RACHI Troyes. À 18h30.

SOURCES JUVES DU MONACHISME
■ 14 octobre.

CONSTITUTION DE L'ÉTAT D'ISRAËL
■ 18 novembre.

LA PENSÉE DE FRANZ ROSENZWEIG
■ 16 décembre.

MATCHES DE L'ESTAC Foot au stade de l'Aube.

■ Boulogne. 15 octobre.
■ Clermont. 22 octobre.
■ Istres. 5 novembre.
■ Le Havre. 26 novembre.
■ Évian. 17 décembre.



prendre un bol d'air

ATELIERS

AVEC LE CIEBA
S'inscrire au 03 25 40 10 59. 6 €.

TRAVAIL DE L'ARGILE
■ 9 octobre.

HERBIER
■ 23 octobre.

NICHOIR
■ 30 octobre.

SALONS

MARCHÉ ET SALON DU LIVRE

Thème: Le polar se met au vert.
■ Ervy-le-Châtel. Du 1^{er} au 3 octobre.

SALON RÉGIONAL DU LIVRE JEUNESSE

Thème: Il était une fois...
Exposition-vente, rencontres
avec les auteurs et illustrateurs,
conférences, lectures, animations...



Sous le chapiteau du Conseil général (BDP), un spectacle tout public à partir de 5 ans: Quelle est la couleur du petit chaperon rouge? Inscrivez-vous sur place.
■ Du 14 au 18 octobre.
Espace Argence, Troyes.

ARTISANS D'ART
■ Marigny-le-Châtel. 16 et 17 octobre.

CROQUEURS DE POMMES
■ Plancy-l'Abbaye. 23 et 24 octobre.

LA GASTRONOMIE
■ Le Cube, Troyes.
Du 11 au 14 novembre.

LE MARIAGE
■ Le Cube, Troyes.
Du 12 au 14 novembre.

FÊTES

FOIRE AUX OIGNONS



■ Chavanges. 9 octobre.

FÊTE DU CIDRE NOUVEAU
■ Vauchassis. 3 octobre.

FÊTE DE LA POMME

■ Mesnil-Saint-Père. 10 octobre.

JOURNÉE FROMAGE ET NATURE

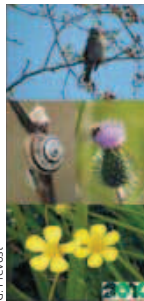


■ Musée du fromage, Chaource.
10 octobre.

10/10/10
Dimanche 10 octobre 2010,
venez fêter l'Aube! Kermesse,
photo aérienne, baptême
en montgolfière, artisanat...
■ Parc des sports, Virey-sous-Bar.
10 octobre.

ARTISANAT D'ART
■ Mussy-sur-Seine. 17 octobre.

FÊTE DE LA SCIENCE



Thème: la biodiversité.
■ Troyes (UTT, IUT), Sainte-Savine (maison de la Science), Brienne-le-Château, Soulaines-Dhuys (CPIE), Nogent-sur-Seine (Centrale).
Programme sur www.fetedelascience.fr
Du 21 au 24 octobre.

FÊTE DES PLANTATIONS
■ Place Saint-Rémi, Troyes.
14 novembre.

NOËL AU MOULIN



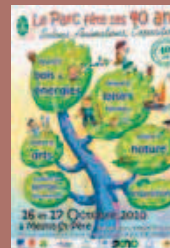
Production de farine, fabrication
et cuisson de pain, produits
du terroir et artisanat local.
■ Moulin, Dosches. 5 décembre.

VISITES GUIDÉES

LE MOULIN
■ Dosches. 4^e dimanche du mois (14 h).
De novembre à mars.

FERME DE LA MARQUE
Fabrication de pain.
■ Champ-sur-Barse. 28 novembre.

pleins feux sur...



Le parc fête ses 40 ans

Salons, expos, randos, ateliers,
conférence... dans le parc naturel
régional de la forêt d'Orient.

■ Mesnil-Saint-Père.
Programme au 03 25 43 38 88 ou sur
www.pnr-foret-orient.fr
16 et 17 octobre.

RANDONNÉES PÉDESTRES

DIERREY-SAINT-PIERRE

■ Le samedi après-midi.
Jusqu'au 31 décembre.

LES RICEYS
■ 9 octobre.

BAR-SUR-SEINE
■ 10 octobre.

TROYES



■ Nocturne.
28 novembre,
4 décembre.

COUSSEGREY
■ 5 décembre.

AVEC LES AMIS DU PARC
S'inscrire au 03 25 41 07 83. 2 €.

MESNIL-SAINT-PÈRE



Circuits à pied, VTT, vélo sur route,
à cheval et en attelage.
■ 17 octobre.

BRÉVONNES
■ 6 novembre.

SORTIES NATURE

OISEAUX D'EAU



■ RV, 14h30, église, Petit-Mesnil.
Prévoir bottes! 9 octobre.

OISEAUX.

■ Maison du parc, Piney.
S'inscrire au 03 25 43 38 88.
3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

CHAMPIGNONS

■ Avec la Société auboise de botanique.
S'inscrire au 03 25 79 17 19.
10 et 24 octobre, 7 novembre.

AVEC LE CIEBA

S'inscrire au 03 25 40 10 59. 5 €.

ARBORETUM JEAN-BEUGNON
■ 6 octobre.

LES CHAMPIGNONS
■ 16 octobre.

acclamer
les
artistes

THÉÂTRE

SLIPS INSIDE

Clowns acrobates.
■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 12 octobre.

PANIQUE AU MINISTÈRE

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 12 octobre.

LE CAILLOU DE LUNE

À partir de 10 ans.
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 16 novembre.

L'ÎLE DES ESCLAVES

■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 19 octobre.
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 9 décembre.

MUSÉE HAUT, MUSÉE BAS

■ Musée d'art moderne, Troyes. 20 octobre.

**DIALOGUE D'UN CHIEN
AVEC SON MAÎTRE**

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 21 octobre.

**LES SEPT JOURS
DE SIMON LABROSSE**

■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 5 et 6 novembre.

GEORGES GUINGUIN

Hommage à la Résistance.
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 9 et 10 novembre.

LES RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE

Duo burlesque.
■ Bréviandes: 16 novembre.
■ Rosières: 17 novembre.

NI FINI NI INFINI

■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 18 novembre.

SALE ATTENTE

■ Bouranton. 20 novembre (20 h).

SOLSTICE D'ÉTÉ

Troupe de la MJC de Charmont-sous-Barbuise.
■ Charmont-sous-Barbuise. 20 novembre (20h30).
■ Brienne-le-Château. 28 novembre (15 h).

LE BAL DE KAFKA

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 23 novembre.

MARCOVALDO

Théâtre d'objets (à partir de 7 ans).
■ La Rivière-de-Corps: 24 novembre.
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 25 novembre.
■ Les Noëls: 26 novembre.

Ô LES BEAUX JOURS!

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 30 novembre.

QUI EST MONSIEUR SCHMITT?

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 8 décembre.

MON PINOCCHIO

Théâtre d'ombres et de papier, marionnettes.
■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 9 décembre.

FAISONS UN RÊVE

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 16 décembre.

LA MÉMOIRE DE KODHA

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 6 et 17 décembre.

DANSE

ANDRÉ MANDARINO

Cirque aérien.
■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 12 octobre.

GEOFRAFIA

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 2 décembre.

**DU CLASSIQUE AU
CONTEMPORAIN**

■ Théâtre, Nogent-sur-Seine. 3 décembre.

VALSE EN TROIS TEMPS

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 3 décembre.

HUMOUR

STÉPHANE ROUSSEAU

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 7 octobre.

TEX IN THE CITY

■ Espace culturel, Romilly-sur-Seine. 27 octobre.

MICHEL JEFFRAULT

■ Théâtre, Nogent-sur-Seine. 5 novembre.

JEAN-MARIE BIGARD

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 18 novembre.

MICHÈLE BERNIER

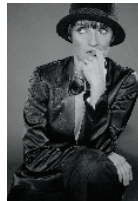
■ Théâtre de Champagne, Troyes. 23 novembre.

MICHEL LEEB

■ Théâtre de Champagne, Troyes. 1^{er} décembre.

DENIS MARÉCHAL

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 7 décembre.

FLORENCE FORESTI

■ Le Cube, Troyes. 20 décembre.

vibrer
de
concert

CHANSON

**TOUS EN SCÈNE, AVEC GRÉGORI
BAQUET, CÉCILIA CARA...**

Au profit de la lutte contre la sclérose en plaques.
■ Théâtre de Champagne, Troyes. 9 octobre.

CHOPIN ET LES ROMANTIQUES

■ Édén, Romilly-sur-Seine. 9 octobre.

**GERMINALLE, LA BARONNE
ET SES HOMMES**

Reprise de chansons françaises.
■ Espace Gérard-Philippe, Saint-André-les-Vergers. 2 décembre.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

- Maison du Boulanger pour les théâtres de Troyes. Tél.: 03 25 40 15 55.
- Service culturel de Nogent-sur-Seine. Tél.: 03 25 39 51 60.
- Service culturel de Romilly-sur-Seine. Tél.: 03 25 24 87 80.
- Espace Gérard-Philippe, à Saint-André-les-Vergers. Tél.: 03 25 49 62 81.
- Centre culturel de La Chapelle-Saint-Luc. Tél.: 03 25 74 92 12.
- Comédie Saint-Germain. Tél.: 03 25 75 72 45.

Orchestre
symphonique
de l'Aube

Aube

70 MUSICIENS SUR SCÈNE

■ La Chapelle-Saint-Luc. 1^{er} octobre (20h30).
■ Nogent-sur-Seine. 2 octobre (20h30).
■ Troyes (théâtre de Champagne). 3 octobre (10h30).

AUTOUR DU VIOLON

■ Romilly-sur-Seine. 5 novembre (20h30).
■ Bar-sur-Aube. 6 novembre (20h30).
■ Troyes (théâtre de Champagne). 7 novembre (10h30).

ANNÉE FRANCO-RUSSE

■ Bar-sur-Aube. 3 décembre (20h30).
■ Troyes (théâtre de Champagne). 5 décembre (10h30).

DEEP PURPLE

■ Le Cube, Troyes. 4 décembre.

MUSIQUE

KRÉPOSUK

Rock celtique.
■ Agora, Nogent-sur-Seine. 23 octobre.

CHŒURS DE L'ARMÉE RUSSE

■ Salle de spectacles, Bar-sur-Aube. 20 novembre.

ORCHESTRE D'HARMONIE

Viva España!
■ Théâtre de Champagne, Troyes. 21 novembre.

AFRO-TIME

■ La Grange, Saint-André-les-Vergers. 13 novembre, 4 décembre.

LA BELLE DE CADIX

Opérette
■ Théâtre de Champagne, Troyes. 28 novembre.

SAINT JUL'JAZZ

■ Moulin, Dosches (15 h). 5 décembre.

CONCERT DE NOËL

■ Église, Rouilly-Sacey. 19 décembre.
■ Espace culturel, Romilly-sur-Seine. 19 décembre.

LUDOVIC DE PREISSAC 7^{ET}

■ Théâtre de la Madeleine, Troyes. 18 novembre.



Directeur de la publication:
Philippe Adnot ■ Rédactrice
en chef: Pascale Morand
■ Rédaction: Marie-Pierre Moyot

Conseil général de l'Aube,
Hôtel du Département,
BP 394, 10026 Troyes Cedex
Site: www.cg-aube.fr
E-mail: cg-aube@cg10.fr
Tél.: 03 25 42 50 50
Fax: 03 25 42 51 74

Conception-réalisation:
LIGARIS • GENÈCE
■ Couverture: Philippe Praliaud,
Didier Vogel, i love images
/Jupiter/Getty Images
■ Distribution: La Poste
■ Impression: Imprimerie
Vincent ■ Tirage: 134 500 ex.
■ ISSN: 1 169 9973.

En avant la musique!

Près de 30 concerts dans l'agglomération troyenne,
ainsi qu'à Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine,
Estissac, Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine.

saison 20 10
11

L'Orchestre
symphonique
de l'Aube
fête sa 10^e saison!

Orchestre symphonique de l'Aube

Production : Conseil général de l'Aube
Direction artistique : Gilles Millière et Daniel Millière

Aube
Conseil Général

Pour recevoir **gratuitement** le programme de l'Orchestre symphonique de l'Aube,
retournez le coupon-réponse ci-dessous ou commandez-le sur www.cg-aube.fr (au kiosque).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Coupon-réponse à retourner à : Conseil général de l'Aube – Communication, BP 394, 10026 Troyes Cedex.

